LE PATRIOTE DE L'OUEST

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

LE SEUL JOURNAL FRANÇAIS DE LA SASKATCHEWAN
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

J.-N. JUTRAS, Administrateur

22éme Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 24 août 1932 — No 25

La Rentrée des Classes

"Il faut que nous cessions d'être les scieurs de bois et les porteurs d'eau dans la Confédération. Pour cela, il faut que les Canadiens français, dans les diverses carrières qu'ils ont choisies, se spécialisent et deviennent des compétences. Il faut aussi que dans tous les domaines où ils exercent leurs activités, par l'étude et par la constance de l'effort, ils réussissent à conquérir les sommets."

Cette citation d'un ardent discours patriotique, adressé par le sénateur Belcourt à ses compatriotes à une occasion solennelle, nous a paru opportune à la veille de la rentrée des classes.

Les journaux nous rapportent aussi que dans un récent discours traitant de la crise économique, le Prince de Galles invite les industriels à choisir leurs employés de préférence parmi les jeunes gens et jeunes filles jouissant d'une solide éducation. Pour lui, c'est là un des moyens de retour à la prospérité, parce que le travail intelligent et compétent produit de meilleurs résultats. De son côté, le Très Honorable Stanley Baldwin, ancien premier ministre d'Angleterre et chef de la délégation britannique à la conférence impériale d'Ottawa, dans un de ses derniers discours dans la capitale canadienne a fortement insisté sur l'importance et la nécessité de l'éducation.

—000—

Canadiens français, nous savons par expérience que nous n'avons pas à espérer un traitement de faveur de la part de nos gouvernements. Et non seulement cela, mais le service civil nous est pratiquement fermé dans cette province. Quelles que soient les raisons que l'on allègue, les nôtres y sont réduits à un chiffre minimum et insignifiant. D'ailleurs, le fonctionnarisme, lui aussi, exige une bonne éducation, outre que c'est une situation aléatoire sujette aux fluctuations politiques. Dans tous les cas, ce n'est pas là que beaucoup des nôtres se feront un avenir.

Quant aux entreprises privées commerciales et industrielles, pour qui le rendement est ce qui importe, les chefs et actionnaires cherchent d'abord et surtout des employés capables. Nous savons aussi que dans tous les métiers et professions la concurrence est devenue telle que, pour réussir, il faut une réelle habileté et un travail incessant. C'est la lutte pour la vie.

Si donc nos jeunes Franco-Canadiens veulent se faire une carrière, occuper dans le monde une situation enviable, honorable et donnant un confort suffisant, et non pas devenir (comme dit le sénateur Belcourt) les porteurs d'eau de la Confédération, de toute nécessité ils doivent acquérir une solide instruction et se former de bonne heure au labeur assidu.

—000—

Donc, à l'école dès l'ouverture des classes. A Prince-Albert et, croyons-nous, dans plusieurs autres localités, les cours reprennent lundi prochain, le 29 août. Que nos élèves canadiens français ne manquent pas un jour, pas une heure. Il est des gens qui se font étrangement illusion là-dessus. Un jour, une semaine, ce n'est rien dans le cours d'une longue année scolaire, pensent-ils. Grave erreur. La première leçon prépare à la compréhension de la seconde, celle-ci à la troisième, et ainsi de suite.... On va du connu à l'inconnu. Manquez une classe et, le lendemain, l'étude vous est à charge, parce qu'elle vous est devenue difficile faute de préliminaires explicatifs.

—000—

Nos écoles catholiques n'ont l'ambition d'éclipser personne Elles visent à bien faire leur devoir à l'égard des élèves, des parents, de l'Etat et du bon Dieu. Les succès qu'elles ont remportés jusqu'ici leur font grand honneur. Avec le concours des élèves et des parents, il en sera de même cette année. Dans les campagnes comme dans les villes, dans nos écoles dites publiques parce que nous y sommes en majorité, aussi bien que dans les écoles dites séparées mais suivant le même programme, nos instituteurs et institutrices laïques tout comme les religieux et religeuses se préparent à s'y donner de tout leur coeur. Secondons leurs efforts, soutenons leur courage.

J. TAVERNIER, O.M.I.

PAS BESOIN D'IMMIGRANTS

Le Conseil consultatif économique, institué en Grande-Bretagne en 1930, a rendu public le rapport de la commission chargée d'étudier la question du mouvement migratoire dans l'empire britannique.

On sait que les partisans de l'immigration demeurent nombreux non seulement en Angleterre mais même dans les Dominions. Ceux de l'Angleterre voient dans l'émigration un moyen de réduire le nombre des chômeurs, une sorte de soupape de sûreté. Les tenants de l'immigration dans les Dominions croient que ceux-ci gagneraient à avoir plus de population.

La commission ne se montre guère favorable à l'émigration des sujets britanniques. Tout d'abord le taux de la nataité est en baisse et cela tend à réduire chaque année l'excédent de population. De plus on procède par sélectciocn — l'assertion est plutôt osée — dans le choix des immigrants. Ce procédé a pour résultat de faire perdre au pays des éléments de population indispensables. Bien qu'il y ait actuellement excédent de main d'oeuvre dans plusieurs grandes industries, on ne saurait affirmer, dit le rapport, qu'une politique d'immigration à longue échéance et sur une grande échelle serait du point de vue économique profitable à la Grande-Bretagne. Il est incontestable cependant que l'immigration offrirait des avantages en tant que mesure d'urgence en temps de crise.

Mais il faut aussi tenir compte du point de vue des Dominions, admet le rapport. Or ceux-ci, en raison particulièrement de la crise de l'agriculture et surtout de la mévente du blé, n'ont point besoin d'immigrants. Ils sont actuellement incapables d'absorber des colons-agriculteurs. Il est même peu probable qu'ils le puissent faire avant de nombreuses années.

C'est la situation de fait. Cependant la commission n'en croit pas moins à la nécessité d'entretenir un certain courant d'immigration, car, dit-elle, il faut que l'élément britannique continue à prédominer dans les Dominions.

Cette préoccupation de la commission ne nous surprend pas. Elle entre bien dans la tradition administrative de l'Angleterre et fait corps avec son désir d'étendre partout son influence.

Ce qui en définitive compte dans ce rapport, c'est l'aveu que les Dominions n'ont plus besoin d'immigrants et qu'ils n'en sauraient avoir besoin avant nombre d'années.

"Le Nouvelliste"

—x—

Départ des Soeurs Blanches

Onze religieuses missionnaires d'Afrique de la communauté des Soeurs Blanches, partiront le 1er septembre à bord du "Montrose" pour se rendre à Alger, avant de se disperser dans les différentes missions de leur ordre sur le continent noir. Toutes ces religieuses sont des canadiennes françaises.

L'une d'entr'elles, soeur Marie Séraphie, se rendra tout de suite dans les missions mais les autres feront un stage préparatoire au couvent d'Alger.

LA PROVINCE

Renseignements importants

LA CHASSE AUX CANARDS — La chasse aux canards sera ouverte en Saskatchewan, cette année, du 15 septembre au 15 novembre. C'est un prolongement d'un mois sur l'année passée, dû à l'abondance.

x x x

EMBLAVURE EN SASKATCHEWAN — On estime les emblavures de notre province cette année comme suit: 15,543,000 arpents en blé; 4,367,700 en avoine; 1,329,500 en orge; 482,500 en seigle; 381,200 en lin.

x x x

COMMISION DE SECOURS REMBOURSEE EN GRAIN — Le premier ministre de la Saskatchewan annonce que la commission de secours direct acceptera, *d'ici au premier* novembre, du grain comme remboursement de ce qu'elle a avancé aux fermiers, à raison de 70 cents le minot. Cela s'applique au remboursement du grain de semence, mais non à la ficelle-lieuse — binder twine — pour laquelle d'autres arrangements ont été faits.

x x x

PERMIS D'AUTOS A MI-PRIX — Le gouvernement de la province annonce que depuis le 15 août jusqu'à la fin de l'année, le prix des permis d'autos est réduit de moitié Cet avantage s'applique à tous les autos et à tout le monde, et non pas seulement aux fermiers.

x x x

EMPRUNT PROVINCIAL — Le gouvernement de la Saskatchewan vient d'emprunter la somme de $2,000,000. Les obligations se sont facilement vendues à 98 3-4 et donneront un intérêt de 6.15 pour cent, elles seront remboursables le 15 mars 1952.

x x x

ASSURANCE D'AUTOS — Agissant sur l'autorité d'un acte spécial passé à la dernière session de la législature de Régina, le gouvernement provincial vient de publier des règlements régissant les polices d'assurance d'autos et modifiant ceux qui ont été en vigueur jusqu'ici. Ils prendront effet dès le premier septembre, mais n'auront pas d'effet rétroactif. Ceux qui font assurer leur automobile trouveront profit à se procurer, à Régina, le texte de ces nouveaux règlements.

x x x

LA GUERRE AUX SAUTERELLES — Sous la direction du département provincial d'agriculture, on a fait la guerre aux sauterelles durant l'été qui vient de s'écouler. On estime à 1,800 tonnes le montant d'ingrédients employés à cet effet. En ce moment, les sauterelles sont en train de pondre, particulièrement dans les terres en chaume. Aussi, conseille-t-on aux fermiers qui ont l'intention de semer du grain sur ces terres l'an prochain, de soulever légèrement la surface, remenant ainsi les oeufs à la surface et par là les faisant mourir.

x x x

PREVENIR LA FIEVRE TYPHOIDE — Le département provincial de la santé publique rapporte de nombreux cas de fièvre typhoïde dans le district avoisinant Maymont. Il y a eu au moins une mortalité. Comme la saison de la fièvre typhoïde approche et que déjà cette maladie s'annonce, il faut prendre garde de ne pas boire de l'eau contaminée. Si vous avez des craintes sur la qualité de l'eau, faite la bouillir au moins vingt minutes avant de la boire, ou mettez-y de la chloride de chaux. La chloride de chaux cause un goût plutôt désagréable, mais qui n'est pas dangereux. En dissoudre une cuillerée à thé dans une pinte d'eau. De la solution ainsi produite une cuiellerée à soupe suffira pour cinq gallons d'eau. Cependant, si l'eau est très salle, doublez la dose.

x x x

LES FRUITS SAUVAGES — La récolte de fruits sauvages a été très exceptionnellement abondante en Saskatchewan, cette année, surtout les baies: fraises et framboises. Beaucoup de ménagères prévoyantes en ont mis une grande quantité en conserves. La fraise sauvage a un goût plus fin que sa soeur cultivée, et l'on dit que des essais de croisement ont donné des résultats encourageants.

x x x

312 FAMILLES SUR DES TERRES — Le ministre des affaires municipales dit que le gouvernement a placé 312 familles sur des terres. Il y a eu 769 requêtes, et 462 certificats d'éligibilités ont été donnés. Mais le ministre fait dire qu'il n'en donnera plus cette année.

x x x

FRUITS CULTIVES — Plusieurs fermiers se lancent dans la culture des fruits. Et il paraît que notre province produit déjà d'excellentes pommes, pommettes, prunes et autres fruits. Il s'agit de se procurer l'exacte espèce qui puisse réussir sous notre climat. S'adresser aux fermes expérimentales.

x x x

EN EUROPE PAR LA BAIE D'HUDSON — Les *Moulins Robin Hood*, à Moose Jaw, ont expédié en Angleterre, la semaine passée, 13 vagons de "oatmeal"; plus 18 vagons des moulins de la même compagnie à Saskatoon. Tout ce cargo est parti via la Baie d'Hudson.

On sait que des centaines de mille de minots de grain, s'expédient ces jours-ci sur les voies du Canadien National à Churchill, d'où ils sont transportés à l'étranger par la Baie d'Hudson. En fait, avec les 245,500 minots vendus ces jours-ci dans la division du Canadien National qui dessert Prince-Albert, le total se chiffre à 3,267,500. C'est la compagnie Continental Grain qui a acheté presque tout le grain expédié par la Baie.

x x x

LES CANARDS SAUVAGES ABONDENT. Les amateurs de la chasse aux canards vont s'en payer cet automne. Les lacs et les marécages du Manitoba et de la Saskatchewan en foisonnent. Même les pionniers ne se rappelent pas en avoir tant vus. Les Indiens prédisent un hiver très froid et que les oiseaux émigreront vers le sud plus tôt que d'ordinaire.

Notre Collège

Rentrée le 15 septembre

Le collège Mathieu, de Gravelbourg, rouvre ses portes le 15 septembre. C'est notre collège à nous, Franco-Canadiens de cette province, et ses cours sont institués pour répondre exactement aux nécessités locales, aux exigences auxquelles auront à faire face les jeunes gens de notre race et de notre langue qui se destinent aux carrières libérales, en Saskatchewan ou dans les autres provinces de l'Ouest. L'éloge de cet établissement n'est plus à faire, ses succès parlent assez éloquemment.

L'éducation demande de la part de l'élève une volonté tenace, un labeur de longue haleine, une détermination de réusir. Mais, "si les racines de l'éducation sont amères, les fruits en sont doux". De la part des parents, l'éducation secondaire requiert de durs sacrifices pécuniaires durant plusieurs années, sacrifices que tous ne peuvent pas consentir, bien que le prix de la pension, à Gravelbourg soit réduit au strict montant requis pour alimenter convenablement ces jeunes gens. Que ceux, toutefois, qui, à force d'économie et de bonne administration domestique, peuvent donner à leurs fils une éducation classique, n'hésitent pas à le faire. Il faut que notre race occupe le rang qui lui revient parmi les classes instruites et dirigeantes de ce pays.

Pour renseignements voir annonce page 3 et s'adresser au recteur du collège à Gravelbourg.

SAISIE DE LA RECOLTE

Un correspondant nous demandait récemment s'il est vrai qu'une loi ait été passée autorisant les municipalités à saisir les récoltes pour paiement de taxes arriérées. Et nous avons promis, la semaine dernière, de donner le texte de loi en question. Cette loi n'est pas nouvelle. Nous traduisons de notre mieux le texte anglais tel que nous le trouvons dans le volume mis courtoisement à notre disposition par la firme d'avocats Marsh and Fraser, de Prince-Albert. Il se trouve dans le Rural Municipal Act, chapitre 106, des statuts de la Saskatchewan révisés en 1930, section 339!

"Dans le cas où une personne néglige durant trente jours de payer ses taxes, après en avoir été averti par la poste, selon qu'il est stipulé par la section 332, la municipalité pourra prélever lesdites taxes, avec dépens, par la saisie et la vente de

1o les effets et biens meubles du délinquant, où qu'ils se trouvent dans les confins de la municipalité;

2o les effets et biens meubles en sa possession, où qu'on les trouve dans les confins de la municipalité;

3o tout effet ou bien meuble trouvés sur les lieux en retard pour paiement de taxes, que ce soit la propriété de l'occupant ou que ce soit en sa possession.

Pourvu, cependant, que ces effets ou biens meubles ne soient pas retenus comme garantie de paiement par un vendeur;

Il est entendu que la quotepart du vendeur ou bailleur, touchant la récolte de la terre vendue ou affermée, n'est pas sujette à la saisie ou à la vente pour taxes dues sur d'autres terres occupées par l'acheteur ou le locataire, ou en sont la propriété;

Il est entendu, aussi, que les animaux en pâturage sur les terres du délinquant, par autorisation ou contrat, mais ne lui appartenant pas, ne sont pas sujets à la saisie pour paiement de taxes sur les dites terres.

Le trésorier doit afficher la vente en au moins cinq endroits très en évidence dans la municipalité, et donner dix jours d'avis sur le lieu et le moment de la vente, nommant le nom de la personne, si possible, dont on vent les biens pour paiement de taxes. Les biens se vendront aux enchères par le trésorier ou son agent, pour payer les taxes, les dépens et deux dollars pour avis.

Le trésorier peut faire transporter à l'élévateur le plus voisin, ou à tout autre entrepôt commode et convenable, le grain saisi par la municipalité, après avoir donné dix jours d'avis, comme indiqué cidessus, de son intention d'agir ainsi; et puis vendre le grain au prix du marché.

Si la vente de la propriété saisie s'élève au-dessus du montant des taxes et des dépens, et si aucune revendication sur le surplus n'est faite par d'autres personnes se réclamant du titre de propriétaires ou de tout autre droit, ce surplus sera remis à la personne qui était en possession de ladite propriété quand la saisie fut faite."

NOTE DE LA REDACTION — Le texte contient plusieurs autres détails que nous ne croyons pas nécessaire de reproduire ici.

Cette loi n'a jamais été appliquée, si nous sommes bien renseignés. D'ailleurs, c'est une affaire locale et peut — et devrait — s'arranger entre les particuliers et le conseil municipal. Si quelqu'un est à même de payer et se refuse à le faire, la question prend un aspect que l'on envisage pas pour le moment. Il ne semble pas non plus que la municopalité puisse saisir le grain à un élévateur hors son territoire. En autant que nous comprenions la situation, le conseil municipal, l'élu de ses constituants, n'est pas intéressé à leur créer des difficultés. S'il est vrai qu'il lui faut des fonds pour l'administration, que ferait-il de toutes ces terres saisies et ne payant pas plus de taxes qu'avant? Il nous reste l'espoir que la situation économique reprendra son niveau normal et que les conseils municipaux seront de nouveau à même de salarier convenablement leurs employés, particulièrement les institutrices afin de rester maîtres de leurs écoles.

Clôture de la Conférence Impériale

La conférence impériale s'est clôturée samedi dernier, le 20 août, à midi. Le son du canon et la joyeuse harmonie du carillon de la tour de la victoire ajoutaient à l'événement leur note d'importance et de grandeur.

Dans la salle de la Chambre des Communes, la scène présentait un aspect impressionnant. Le Très Honorable M. Bennett, premier ministre du Canada, assis à la tête de la table du secrétariat, était entouré des chefs de délégations. Sur la table, les conventions exprimant les résultats des travaux de la conférence.

L'assemblée passa d'abord une résolution de message au Roi lui exprimant les respects de la conférence. Puis furent signés l'un après l'autre les douze traités conclus entre les nations représentées. Avant d'entrer en vigueur ces traités doivent être ratifiés par les parlements.

Le très honorable Néville Chamberlain en signa sept au nom de l'Angleterre avec les nations suivantes: le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Sud-Africain, les Indes, Terre-Neuve, la Zambésie Britannique (Rhodésia.) L'Irlande en signa deux: l'un avec le Canada et l'autre avec le Sud Africain. Le Canada en signa en outre un avec la Nouvelle-Zélande, un avec le Sud-Africain, un avec la Zambésie.

Pour nous, le plus important est celui conclu avec l'Angleterre. Il nous accorde une entrée préférentielle ou en franchise dans le Royaume-Uni, sur le grain, le beurre, le fromage, certains fruits frais, séchés ou en conserves, le lait condensé, les oeufs et la volaille, certains métaux travaillés ou bruts, un avantage sur le bois de Russie, les animaux et certaines viandes, le tabac. Les pommes de terre ne sont pas mentionnées, mais on espère que l'embargo sera levé au moins durant la période de l'année où il n'y a pas à craindre la bête à patate.

En retour, le Canada accorde à l'Angleterre un tarif préférentiel nouveau ou augmenté sur 220 articles. D'autres articles ne paieront pas de droit d'entrée. Il s'agit surtout du fer et de l'acier, des textiles, matières chimiques, le verre, etc...

Les manufacturiers anglais auront une chance de concurrence avec ceux du Canada. Le Canada nomera un bureau de tarif qui, selon la requête britannique revisera la liste des matières sujettes à la douane. On n'augmentera pas le tarif sur les marchandises anglaises sans que la question ait été soumise à ce bureau.

(Suite à la page 2)

Tribune Libre

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

On Conteste les Doctrines d'un Chef

Monsieur le Rédacteur,

Je n'y comprends plus rien de rien, et ma conscience est toute désemparée. Deux écoles me présentent leurs doctrines, l'une et l'autre s'offrant comme modèle de civisme et de religion: école Belcourt, école Bourassa. Mais à moins que je n'aie la berlue — elles se contredisent. Vers laquelle me tourner?

La mort du sénateur Belcourt a fourni l'occasion d'évoquer ses luttes et celles de feu le sénateur Landry pour la revendication de nos droits particuliers en tant que Canadiens français, surtout dans l'Ontario. On a louangé leur sollicitude pour les nôtres qui habitent le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta. On a chanté leur dévouement et leur vaillance. On a rappelé la force de leur logique basée sur ce que la jurisprudence accorde au premier occupant, basé sur le pacte confédératif et sur la loi naturelle. Bref, on en fait des héros, les vrais types de notre patriotisme, les "grands disparus" auxquels "la reconnaissance donnera l'immortalité du bronze." D'après la théorie de cette école, tout Canadien français a le droit et le devoir d'apprendre et de parler sa langue maternelle, en quelqu'endroit du dominion qu'il se trouve. Et les provinces comme le fédéral doivent accorder à nos groupes une équitable représentation aux charges et aux fonctions. Très bien, j'en suis, ça cadre avec mes convictions.

Mais, juste à ce moment et comme un coup de foudre, — par ironie ou sous l'impression d'accomplir un devoir en rectifiant des doctrines trop hautement prônées, je ne sais pas, — le "Petit Journal" publie le compte rendu d'une conversation entre Henri Bourassa et Robert Rumilly. Conversation dans laquelle l'illustre député de Labelle aurait exprimé des opinions qui s'écartent grandement de l'école Belcourt.

Je ne veux pas être méchant à l'égard de M. Rumilly. Il a écrit dans la Revue des Deux Mondes, l'hiver dernier, un article prenant la défense des Franco-Canadiens de l'Ouest. Et s'il n'a pas eu l'heur de plaîre à tout le monde, du moins a-t-il été souverainement agréable à plusieurs et a cru nous servir. Monsieur Rumilly porte sur les hommes un jugement qu'il veut être juste et honnête, il se laisse gagner à de meilleures opinions quand se présente un aspect plus favorable. Entré chez monsieur Bourassa avec l'idée qu'il aurait affaire à "l'homme le plus intransigeant du Canada", il le trouve "le plus accueillant" et sort de chez "le plus tolérant des hommes". En une heure de tête à tête, ses préjugés se sont évanouis, la métamorphose est complète.

Monsieur le rédacteur, moi je n'en ai pas de pràjugés; ou, plutôt, je ne crois pas en avoir. Je n'adore que l'Etre infiniment parfait, aux idées sûrement justes et n'évoluant pas; mais j'ai pour certains hommes une grande admiration, parmi ceux-ci je classe Bourassa. Le "Patriote", journal qu'ont fondé dans l'Ouest les mêmes convictions et le même courage qui ont fait des Landry et des Belcourt les grands patriotes ontariens que nous honorons et, auxquels tous nous sommes reconnaissants; le "Patriote" me dira-t-il de quel côté je dois maintenant orienter la mentalité de ma famille, si je veux que mes enfants soient de bons chrétiens et de bons citoyens? Et voici d'où procèdent mes doutes et mes inquiétudes.

Bourassa a dit à Rumilly qu'il faut "mettre le catholicisme, en tous temps et en tous lieux, d'une manière absolue, avant la nation, la race ou la langue". Grande vérité! jamais je ne l'ai mise en doute et fasse le ciel que je n'en doute jamais. Mais, que diable, cette parole signifie-t-elle que nous faisons fausse route, en Saskatchewan, quand nous insistons sur la survivance du français? Notre parler serait-il ici un péril à notre foi? Nous avions jusque là pensé le con-

(Suite à la page 2)

DISCOURS DE STANLEY BALDWIN AU CANADIAN CLUB, OTTAWA

Liberté et collaboration —Le génie de chaque race —Vie religieuse — Education ---- L'empire romain et l'empire britannique

Le 15 août M. S. Baldwin, chef de la délégation britannique, était l'hôte du Canadian Club, à Ottawa, et fut appelé à prendre la parole. Voici les principaux passages de son discours:

"Nous sommes réunis à Ottawa comme membres d'une grande famille. Que nous soyons enfants par le sang ou par l'adoption nous sommes membres d'une famille en ce que nous avons la même allégeance à un Roi et à un Empire. Mais nous sommes plus qu'une famille. L'Empire britannique est la personnification matérielle et intellectuelle d'une civilisation qui, il y a quelques années, tremblait sur ses fondations et qu'ensemble nous avons réussi à sauver pour l'humanité. Dans l'ordre des siècles nous sommes les héritiers de l'Empire romain. Je ne m'arrêterai pas pour faire des comparaisons familières entre deux grandes organisations historiques. Je ne fais ce rapprochement que pour vous rappeler des paroles prononcées par un orateur chrétien d'il y a seize cents ans — un citoyen de ce grand Empire. "Je vois", a-t-il dit, "l'humanité vivant comme les citoyens d'une famille commune, des hommes venant de terres lointaines au-delà des mers à un même forum, les peuples unis par le commerce, la culture et le mariage. Du mélange des peuples est née une seule race. La paix romaine a préparé la route pour la venue du Christ".

"Ces paroles ont été prononcées il y a seize cents ans par Prudentius et je vous les ai citées pour vous montrer ce que l'on pensait de cet empire à cette lointaine époque et ce qu'elles doivent nous enseigner ici à Ottawa, au vingtième siècle Elles démontrent clairement une chose, c'est que le progrès n'est ni permanent, ni continue, ni inévitable. L'oeuvre de ce grand empire romain était le résultat de son génie,, mais le génie politique n'a pas empêché la chute du puissant empire des Césars. Un semblable défi est lancé aujourd'hui à notre génie à notre industrie et à notre loyauté. Le monde est sur le précipice de la banqueroute tout en possédant le secret de l'abondance. Et nous sommes — le sommes-nous? je le crois — tellement imbus de la valeur du commonwealth britannique pour le bien-être du monde entier qu'aucune corvée ne sera trop grande, aucun effort trop sérieux, aucune patience trop éprouvée pour l'accomplissement du devoir qui se dresse en face de nous.

"Je suis convaincu, et vous l'êtes tous, que nos relations économiques entre nous et avec le monde — je dis le monde — réclament de l'examen et de l'action. Je crois que plus nous conduirons nos affaires de façon efficace, le mieux ce sera pour le monde extérieur et en agissant ainsi nous pouvons aider le monde. Mais je suis positif qu'une politique d'isolement impériale, qui n'est dans l'esprit d'aucune délégation aujourd'hui, même si elle était possible, n'est pas désirable du point de vue à la fois de la paix et de la prospérité du monde. Le commerce international devrait être un instrument de civilisation. En concentrant nos esprits, ainsi que nous le faisons maintenant et ainsi que nous le ferons comme résultat de la conférence dans les années à venir, par l'amélioration du commerce impérial, nous contribuerons, je le crois, à augmenter ce qui forge l'amélioration humaine.

"Il ne peut y avoir rien d'étroit et de sordide dans cette occupation L'Empire lui-même est le produit de motifs, d'ambitions et d'aspirations entremêlés, et il n'en est que plus humain pour cela. Je me souviens que Parkman nous dit dans une de ses histoires que le Canada a commencé avec une mission — ou une paroisse? — et un poste de commerce. Toute la vie humaine est là — notre devoir à Dieu et notre obligation de travailler pour notre pain quotidien. Ce qu'il faut, c'est que nous n'ayons ni esprit étroit ni esprit sordide dans l'accomplissement de nos obligations impériales. Rappelons-nous que si nous discutons, par exemple, de commerce de sel et de poivre, que le poivre et le sel sont de très bons condiments mais que ce n'est pas nécessairement de cela que nous vivons. L'Empire a peut-être grandi d'un désir de développer le commerce, et des plus grands marchés que nous avons recherchés ont pu amener des expansions territoriales dans le passé, mais dans une dernière et ultime analyse, on peut dire que l'Empire n'a pas été bâti sur des accords commerciaux et qu'il ne peut être maintenu uniquement par des tarifs et des préférences; il ne peut être maintenu de façon permanente que dans la claire conviction de son but ultime. Son but ultime est l'unité spirituelle de tout l'Empire britannique. Le but ultime est le royaume du ciel sur la terre. Nous bâtissons pour l'éternité. Et c'est parce que l'Empire, le commonwealth des nations britanniques—les uns préfèrent le premier nom, d'autres le second — est un exemple accompli d'une Société des nations qu'il est nécessaire de le maintenir au milieu de la fange d'incertitude et de rivalité qui l'entoure dans le monde.

"Maintenant, cela est vrai pour l'Empire. Mais, dans mon opinion, chaque partie du commonwealth des nations britanniques, que ce soit la mère-patrie ou un dominion autonome, doit être fidèle à elle-même pour conserver sa propre âme, pour avoir la fierté de son histoire, de ses oeuvres, pour édifier sa prospérité, sa littérature, ses arts son éducation et sa vie spirituelle. Elle doit être fidèle en même temps au grand commonwealth dont elle est partie. Cela, je le sais, peut devenir de plus en plus difficile. Cela peut entraîner parfois des sacrifices lorsque la délicatesse de conscience nationale se développe — et il y a eu un immense développement de la délicatesse de conscience nationale dans tous les pays du monde depuis la guerre. Le statut d'un dominion implique en vérité la liberté, mais je crois qu'il implique aussi la coopération. Je crois que le défaut de comprendre que les liens impériaux font naître un plus grand héritage est la trahison d'une confiance spirituelle très profonde. Chaque partie de l'Empire doit, en troisième lieu, être fidèle à la civilisation toute entière.

"Le rétrécissement physique du monde n'a pas produit jusqu'ici d'unité correspondante. Ces derniers mots ne visent pas le bourbeux internationalisme, qui ne fait que du mal au monde. Le génit particulier de chaque race est nécessaire dans le monde. Toute nation est appelée à faire sa contribution, non seulement économiquement, non seulement politiquement, mais aux fondations spirituelles de ce monde meilleur dont nous rêvons tous dans nos meilleurs moments et que nous voulons si ardemment amener.

"Je pense que maintenant, si je le peux, je devrais faire quelques observations, comme Anglais, comme un homme qui aime le Canada, comme un homme qui a beaucoup d'amis au Canada. Je voudrais faire quelques observations au Canada, comme vous m'avez permis d'en faire, lorsque j'ai prononcé tant de discours il y a cinq ans.

"Les points sur lesquels je voudrais dire un mot sous les suivants, car je crois qu'ils sont les bases d'une civilisation digne de se perpétuer: la vie religieuse d'une communauté, sur laquelle il serait impertinent de ma part de faire des observations, le respect de la loi et de l'ordre et la sainteté de la justice, le maintien des standards d'éducation et la création d'une tradition de service public.

"Vous remarquerez que je n'ai rien dit là sur le sujet de devenir riche rapidement. J'ai volontairement omis cela parce que vous en entendrez parler, ad nauseam, par tout orateur qui vous dira ce qui fait la prospérité d'une nation. Je veux, si je puis, m'en tenir à d'autres aspects de la vie.

"Si vous me permettez de vous le dire, je crois que vous avez gardé intact ce respect de la loi et de l'ordre que les Canadiens ont apporté des mères-patries de France et d'Angleterre lorsqu'ils sont venus les premiers ici. J'espère que vous vous y attacherez toujours parce que sans cela aucune civilisation, quelque soit ce qu'elle possède, ne peut durer ultimement. Je me réjouis de la situation qu'occupe au Canada, la grande profession dans laquelle le pouvoir judiciaire est choisi et de la manière dont les cours de justice canadienne exercent leurs fonctions. C'est une branche de la loi et de l'ordre: elle en fait partie, en dépend et est nécessaire. Ces trois choses vont ensemble. Je vous dirais: préservez-les telles que vous les avez. Accrochez-vous à elles et ne laissez jamais vos idéale faiblir.

"Au sujet de l'éducation, si je peux parler sans présomption — et vous m'avez encouragé à penser tout haut — je ne crois pas qu'il y ait quelque chose de plus important dans un jeune pays que le maintien des standards d'éducation. Je me réjouis à la pensée que dans vos grandes universités — je n'en nommerai aucune, ce serait irritant — vous maintenez ces standards. Ce maintien est essentiel à nul Etat civilisé et cultivé. Ce n'est pas une question de snobisme intellectuel mais c'est une question pour le peuple de savoir la différence entre ce qui est de première classe et ce qui est un travail inférieur — c'est une question de reconnaître la qualité quand vous la voyez. Afin de satisfaire ceux qui pourraient y voir la moindre saveur de snobisme, permettez-moi de le dire en langage familier: cela permet au peuple de reconnaître quand une oeuvre est véritablement une oeuvre ou quand c'est tout simplement du "humbug".

"Il n'y a plus qu'un ou deux points que le Canada a créées avec la collaborés avec beaucoup d'intérêt, qui me remplissent de joie et me démontrent que le Canada est entré dans une voie sur laquelle, à trois mille d'océan, je puis l'acclamer dans son progrès. Je parle des hôpitaux, des oeuvres sociales, de toutes les oeuvres que le Canada a créées avec la collaboration d'institutions féminines et à propos desquelles aucune nation ne peut vous en montrer. J'espère que l'on ne trouvera pas que j'aborde une question de politique domestique en disant que c'est avec plaisir que j'ai appris qu'en dépit de ce que le Parlement du Canada pourrait décider dans sa sagesse, le service du radio ne sera pas laissé à des mains irresponsables. C'est là une question vita. Nous avons résolu ce problème de façon satisfaisante chez nous et je n'ai aucun doute que vous réussirez aussi bien.

Une Théorie Défectueuse

par J.-B. COTE

Les économistes de l'école classique ont érigé en dogme la loi de l'offre et de la demande, et les capitalistes toujours à l'affût de ce qui peut favoriser leurs petites affaires, invoquent de ce précepte pour imposer leur dictature.

Cette formule célèbre signifie que le cours de toute marchandise sur un marché dépend du rapport qui existe entre la quantité offerte par les vendeurs et la quantité requise par les acheteurs.

Si la demande est supérieure à l'offre, le prix monte, si, au contraire l'offre est supérieure à la demande, le prix baisse.

Par ailleurs, les socialistes avec leur naïveté et leur manque de logique habituel posent en principe que le travail est une marchandise et, par conséquent sujet aux variations de l'offre et de la demande, et ne s'aperçoivent pas qu'ils font là le jeu de leur ennemi.

Qu'arrive-t-il alors? Dès que se produit la moindre perturbation d'ordre économique, on se retranche derrière l'autorité de cette fameuse loi pour réduire à la famine les ouvriers et les producteurs du sol; c'est en conséqunce de ce principe que nous voyons en ce moment des pères de famille travailler pour cinq piastres par mois, et les cultivateurs donner leurs produits.

On a oublié que le jeu de l'offre et de la demande ne peut pas déterminer la juste valeur des choses; que cette doctrine n'est pas une loi fatale et nécessaire, mais seulement une formule, phraséologie qui exprime un fait brutal et souverainement immoral.

Ainsi, quand un malandrin demande la bourse d'un voyageur à la pointe du revolver, le prix de la protection évidemment monte; et quand un malheureux ouvrier n'a rien à manger, il offre le travail de ses bras pour un morceau de pain. De même un cultivateur serré dans les griffes de ses créanciers offre ses produits à sacrifice... Ce n'est pas autre chose que cela, la loi de l'offre et de la demande. Une force brutale qui ne tient pas compte des droits de la justice et qui favorise les machinations malhonnêtes de l'argent.

Le système économique moderne est actionné par un moteur puissant l'argent dont la valeur repose sur le crédit du pays et sur une réserve d'or constante. C'est l'argent qui règle en quelque sorte le rythme de la production industrielle, agricole, les échanges, etc. Son utilité est purement indirecte; il n'est qu'un instrument d'échanges et de circulation; par conséquent, disponible en circulation doit être parfaitement équilibrée avec le nombre de choses à échanger ou à faire circuler. Il n'a de lui-même aucune valeur intrinsèque, et ceci est prouvé par le fait qu'on peut crever à côté d'un tas d'or dans un désert, de la même façon qu'un pauvre hère sans le sou dans un taudis. La masse d'argent qui n'est pas utilisée ou qui est inutilisable dans les échanges n'est pas un élément de richesse, mais de gêne.

Nous avons là l'une des principales vérités que notre époque a oubliées. L'Encyclique Quadragésimo Anno à laquelle il faut nécessairement revenir lorsqu'on veut comprendre ces faits, dit fort à propos:

"Ce qui frappe surtout le regard à notre époque, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas propriétaires, mais les simples dépositaires du capital qu'ils administrent à leur gré. Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et en disposent selon leur bon plaisir.

"Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer".

Si la circulation de l'argent estait constamment en équilibre parfait avec les besoins légitimes de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, le rythme de la production ne pourrait pas facilement varier, les brusques mouvements d'inflation ou de dépression seraient vite neutralisés; chacun recevrait une juste rétribution pour sa part de contribution au bien général; l'ouvrier un salaire légitime et le cultivateur un prix raisonnable pour ses produits. En un mot le jeu de l'offre et de la demande déterminerait à peu près la valeur juste des choses et du travail.

Mais ceci n'est malheureusement réalisable que dans une société idéale car, l'homme dont les activités sont réflétées dans les phénomènes d'ordre économique, n'est pas un idéalisme mais un réalisme confirmé. Il est gouverné par toutes sortes d'ambitions dont la principale est de s'enrichir vite pour jouir le plus possible. Il éprouve sans cesse le besoin de combiner, de capitaliser, de surcapitaliser, de manipuler, etc., ce qui amène l'inflation, la surproduction, puis la dépression, trois ions fort néfastes du régime actuel.

En présence de cette carence d'un système devenu défectueux du fait de l'affaissement du niveau de la conscience, de la frénésie du luxe, de la vie facile et du plaisir, on se demande sérieusement s'il ne vaudrait pas mieux en revenir aux conditions d'il y a 50 ou 60 ans alors que le rythme de la production ne dépassait que rarement celui de la consommation; que la richesse, inutilisable était moindre qu'aujourd'hui, les moyens d'expansion désordonnés moins favorables. Ce reccul aurait leurs conséquences logiques la transformation des moyens de production rapide, le remisage des aéroplanes, des automobiles, des trains rapides, du radio, la privation de l'électricité, du confort et l'hygiène des demeures modernes, etc.

Ce remède par trop radical serait pire que le mal. Si l'homme n'a pas su user intelligemment des découvertes de la science, le mal n'en est pas dans ces choses mêmes. Les découvertes en soi sont bonnes; elles ont apporté des avantages réels à l'humanité, mais la cupidité, la poursuite de la richesse en ont diminué les bienfaits. On a abusé des inventions; on a sacrifié à la machine les intérêts supérieurs de la majorité.

L'industriel n'a eu pour but unique que de diminuer les frais de production pour abaisser les prix de vente et se rendre maître du marché, alors qu'il aurait dû faire bénéficier l'ouvrier dans une mesure — par une hausse des salaires — de la diminution des frais de production dus au perfectionnement des machines.

Il ne s'agit pas de retourner aux conditions d'il y a 50 ou 60 ans, mais à l'état d'esprit et à la moralité de cette époque, et cela en rendant aux inventions modernes leur véritable rôle social; en faisant cesser les extravagances de toute espèce qui ont renversé l'équilibre et détraqué les rouages de l'organisme économique.

Les Chinois se servent de machines à prier pour acquérir des mérites pour l'autre vie. Plus leur petite mécanique tourne et plus ils accumulent de bonheur pour l'au-delà. Notre époque n'a pas fait preuve de plus de sens commun en cherchant la jouissance dans la multiplication de machines à rendement illimité.

J. B. COTE.

"Le Progrès du Golf"

La Clôture . . .

Suite de la première page

Dans son discours de clôture, le premier ministre du Canada a dit que ces ententes sont un véritable progrès vers une union économique plus étroite dans l'empire, mais que ce n'est là qu'un commencement, la fondation; et que si cet effort doit aboutir à de meilleurs résultats, il faudra le reprendre sans tarder.

Le Très Honorable Stanley Baldwin, chef de la délégation britannique, s'est exprimé ainsi:

A cette conférence, nous avons posé les fondations sur lesquelles la prochaine génération pourra ériger un édifice aussi durable qu'il est humainement possible de construire. Mettons en pratique ce que nous avons inscrit sur le papier, avec la patience et le sens commun que j'espère toujours trouver parmi les nations de l'empire. Alors les générations futures diront de nous: Ils ont mieux construit qu'ils ne pensaient faire.

Les délégués anglais sont repartis en Europe en exaltant le succès de la conférence. Mais tout le monde n'est pas satisfait en Grande-Bretagne. M. George Lansbury, chef du parti travailliste au parlement a dit qu'il demandera au peuple, aux prochaines élections générales, un mandat pour libérer le pays de l'embarras dans lequel l'a plongé la conférence d'Ottawa. M. A. V. Alexander, premier lord de l'amirauté dans l'ancien cabinet travailliste, écrit dans l'organe de son parti que jamais, dans l'histoire d'Angleterre il ne s'est conclu un marché aussi sordide.

Dans l'Est du Canada, les interprétations de la conférence varient considérablement d'après les couleurs de parti.

Dans l'Ouest, les agriculteurs ne sont pas tous contents non plus. En certains quartiers on prétend que le dumping russe continuera à nous être nuisible, puisque, malgré les préférences que nous accorde l'Angleterre, la Russie et le Canada produisent plus de blé que peut en ababsorber le Royaume-Uni. Dans les cercles gouvernementaux, à Ottawa, on dit que le nouveau tarif sur le grain nous sera au contraire très profitable, et on donne entre autres raisons que le grain que produisent la Russie et l'Argentine n'est pas de la même espèce que le nôtre.

ON CONTESTE

(Suite de la page 1)

traire. Ou bien, que veut au juste insinuer Bourassa et sur quoi se base-t-il? Un homme qui élève une famille a grand intérêt à savoir pourquoi on trouble le repos de ses principes touchant la langue de ses enfants.

M. Rumilly rapporte encore Bourassa comme enseignant que "les Franco-Canadiens de l'Ouest doivent se défier d'un esprit d'exil, ce qui les empêcherait de marcher de l'avant et d'exercer une influence dans la communauté devenue la leur".

Merci à monsieur Bourassa pour sa bienveillance que nous savons être véritable. Ca n'empêche que ses phrases me troublent d'autant plus que ce grand Canadien mène et représente une forte partie de l'opinion dirigeante dans l'Est et dans tout le dominion. Mais enfin lequel d'entre nous, Canadiens français de l'Ouest, s'est-il jamais posé en exilé? Pourquoi avons-nous si tenacement réclamé nos droits de citoyens et de premiers colons? Venus de Québec, nous ne sommes plus québécois il est vrai — bien que les immigrés européens continuent généralement à se dire Allemands, Russes, Français, Anglais, etc. —, mais M. Bourassa voudrait-il nous faire oublier notre origine? Ou bien veut-il qu'en ce qui nous concerne il n'y ait pas en Canada deux races fondamentales et à droits égaux?

"M. Bourassa", dit M. Rumilly, "met au service de son idéal la connaissance de l'histoire et le sens des réalités". Très bien, l'idéal; mais en quoi consiste-t-il exactement? Si ce n'est pas l'anglicisation, avec le français mis au rancart, qu'est-ce autre chose? Car nous le faisons apprendre à nos enfants, l'anglais. Est-ce l'anglicisation exclusive comme planche de salut à notre foi? M. Bourassa est maître de ses opinions, c'est entendu. Est-il sage pour cela, qu'il harcèle notre conscience sans nous donner de raison saisissable?

Le peu de sens que j'ai des réalités et mes faibles connaissances historiques me montrent une Irlande sans langue française mais avec d'horribles persécutions; une Angleterre et une Allemagne sans français, mais vouées au protestantisme; une Russie parlant russe, cependant vous savez le reste; est-ce la langue qui a bouleversé le Mexique? Ou bien y avait-il des exilés là-bas? Y aurait-il plus de catholicisme à Québec si nos ancêtres s'étaient complètement anglicisés? Non, ce n'est pas à la langue qu'en veut le diable, mais à la foi. Dans les Etats-Unis les Franco-Américains ne sont pas plus persécutés par les étrangers à notre Eglise que ne le sont les Irlandais qui ne parlent qu'anglais.

M. Rumilly suggère à M. Bourassa d'écrire un livre, "un recueil" de souvenirs, pour passer ses heures de vacances. Tant mieux si l'idée est mise à exécution. Peut-être y trouverons-nous "l'idéal" dans toute sa splendeur et la clarté d'une forte argumentation. En attendant, beaucoup de mes compatriotes de Saskatchewan souffrent de ce que l'on tente d'ébranler leurs convictions touchant la race et la langue, et ils ne voient pas quel bien le néo-bourassisme peut faire à notre religion ou à notre pays.

Emile CORMIER.

NOTE DE LA REDACTION — *M. E. Cormier traite d'une question suprêmement importante pour les Franco-Canadiens de l'Ouest. Controverse qui nous pique en plein coeur mais n'est pas nouvelle. Quel que soit le mérite ou démérite de la communication que nous fait tenir M. Cormier, nous ne croyons pas devoir lui refuser la publication. Nous avons considérablement modifié la phraséologie et adouci quelques expressions un peu rudes, nous avons même supprimé plusieurs lignes qui n'ajoutaient rien à l'idée: l'auteur nous en voudra-t-il? Mais nous nous sommes fait un scrupule de ne rien retrancher ni ajouter en ce qui touche les opinions émises. Sa lettre deviendra plus lucide par la lecture de "Une Heure avec M. Bourassa", l'interview en question, reproduite en page 4 de ce numéro du "Patriote".*

PÈLERINAGE DE VERWOOD EN HONNEUR DE NOTRE DAME DE LOURDES

Tous les pieux serviteurs de Marie se réjouiront du succès remporté encore cette année par notre pèlerinage annuel en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Il a eu lieu comme l'an dernier le 15 août, fête de l'Assomption sous la direction de M. le curé Labrecque d'Assiniboia, qui dessert aussi notre paroisse dans le moment.

On ne pouvait rêver journée plus belle pour une fête de ce genre. Il faisait un beau temps calme et ensoleillé de fin d'été.

Les catholiques de Verwood et des environs laissant de côté les travaux pourtant pressants de la récolte se rendirent en foule à ces exercices.

Le nombre des pèlerins était de trois à quatre cents.

La belle église de Verwood avec ses mûrs artistement décorés de statues et de peintures, et ses jolis autels que des mains pieuses avaient ornés de fleurs naturelles, nous invitait à la prière.

Les messes de communion furent dites à 8 et 9 heures par M. l'abbé Gravel de Mazenod et le R. P. Cloutier, o.m.i., de Lebret.

La grand'messe qui eut lieu à 10.30 heures fut célébrée par les R. P. Antoine, chanoine régulier curé de Notre-Dame de Lourdes, Manitoba, avec le R. P. Cloutier et M. l'abbé Larouche comme diacre et sous-diacre.

MM. les curés Lussier de Lisieux et Gravel de Mazenod y célébrèrent les gloires de Marie Immaculée en d'éloquents sermons prononcés dans les deux langues. M. le curé Kugener de Willow-Bunch était au jubé avec son choeur de chant, et ce fut un régal pour l'oreille et pour l'âme que d'entendre ces voix si bien formées en chant d'église.

Après la messe, un savoureux banquet servi par les dames et les demoiselles de Verwood réunit les pèlerins dans le soubassement de notre église. A la table d'honneur on voyait es membres du clergé suivants: M. l'abbé Labrèque, curé d'Assiniboia.

Le R. P. Antoine, curé de Notre Dame de Lourdes, Manitoba, M. l'abbé Kugener, curé de WillowBunch. M. l'abbé Magnan, curé de Saint-Victor, M. l'abbé R. Lussier, curé de Lisieux, M. l'abbé Gravel, curé de Mazenod, le R. P. Cloutier, o.m.i., de Lebret, M. l'abbé Larouche, ecclésiastique de Gravelbourg.

A 3 heures de l'après-midi eut lieu le chemin de la croix dirigé par le R. P. Cloutier, avec chant par la choral de Willow-Bunch. M. le curé Labrecque prononça ensuite un vibrant sermon sur Marie et le Calvaire. Il fit sur l'assistance une très vive impression.

L'office du soir eut lieu à 7 heures.

De beaux sermons y furent prononcés, l'un en anglais par le R. P. Cloutier, o.m.i., l'autre en français par le R. P. Antoine, chanoine régulier.

Il y eut ensuite procession aux flambeaux jusqu'à la grotte de Lourdes située sur le haut d'une colline en arrière de l'église et où fut célébré le Salut du Très Saint Sacrement.

L'Ostensoir était porté par M. l'abbé Gravel, assisté du R. P. Cloutier et de M. l'abbé Larouche comme diacre et sous-diacre.

Des cantiques furent chantés en allant et en revenant tandis que les cloches de l'église sonnaient à toutes volées.

"Ave, Ave, Ave Maria", chantaient les fidèles alors que les lumières des cierges et des flambeaux scintillaient dans cette nuit calme et tiède du mois d'août.

Il y eut de nouveau salut du Très Saint Sacrement à l'église; le célébrant bénit ensuite en déposant un moment l'ostensoir sur leur tête les malades et autres personnes désirant obtenir quelque grâce spéciale.

Puis M. le curé Labrecque clôtura le pèlerinage en adressant quelques exhortations aux fidèles ainsi que des remerciements à tous ceux qui avaient aidé au succès de la fête.

Gloire à Notre-Dame de Lourdes! A l'année prochaine!

Neuf missionnaires Oblats en partance pour l'Afrique

EMOUVANTE CEREMONIE AU CAP-DE-LA-MADELEINE

Cap-de-la-Madeleine. — Neuf missionnaires oblats canadiens-français en partance pour le Basutoland ont été le 14 courant, au Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, l'objet d'une grande manifestation missionnaire. En présence du vicaire des missions oblates du Basutoland, le R. P. Philémon Bourassa, provincial des Oblats de langue française de l'Est du Canada, de S. E. Monseigneur Gabriel Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie et vétéran de l'apostolat missionnaire dans l'Extrême-Nord du Canada, d'un grand nombre d'Oblats de membres du clergé, et sous les regards d'une foule recueillie, se sont déroulées, au pied du Calvaire du Sanctuaire, les émouvantes cérémonies des obédiences et du baisement des pieds.

Les nouveaux apôtres du Basutoland sont: les RR. PP. Delphis Desrosiers, Embrun, Ont.; Marcel Bélanger, fils de M. Aurélien Bélanger, connu par sa participation aux luttes pour la survivance française en Ontario, Ottawa; Paul Cornellier, Montréal, Maxime Charbonneau, St-Martin de Laval; les Révérends Frères Paul-Henri Robin, de St-Thomas de Montmagny; Joseph Blais, St-Valérien de Rimouski; Paul Rousseau, Ste-Monique de Nicolet; Patrice Voyer, St-Valérien de Rimouski et Louis Noël, St-Isidore de Gloucester, N.B.

Sur le marche-pied de l'autel adossé à un arbre au fond de l'estrade élevé près du Calvaire du Cap, les neuf missionnaires en partance, debout, les yeux immobiles et fixés, chapeau, douillette et bréviaire en mains, abandonnèrent leurs pieds à baisser aux religieux, pendant que la chorale masculine de la paroisse chantait "Partez hérauts", musique de Gounod. Ce fut un quart d'heure d'émotion intense que les paroles et la musique accentuaient encore davantage.

Quelques minutes auparavant, le R. P. Philémon Bourassa, provincial et vicaire des missions oblates au Basutoland, avait remis les lettres d'obédience aux nouveaux missionnaires et ceux-ci, d'une voix transmise aux quatre coins de l'assistance par des haut-parleurs, avaient récité ensemble leur acte de consécration à Notre-Dame du Cap, au pied de l'autel improvisé. Pour se rendre du monastère au Calvaire, une garde d'honneur, composée des cadets du Sacré-Coeur de la paroisse et des zouaves des Trois Rivières avait escorté les missionnaires et les membres de la congrégation des Oblats et S .E. Monseigneur B. Breynat, O.M.I.

Pendant cette cérémonie des obédiences et du baisement des pieds, S. E. Monseigneur Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, prononça une allocution. Le R. P. G.-E. Villeneuve, O.M.I., supérieur du Sanctuaire du Cap et ancien visiteur au Basutoland, souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance.

La journée s'est terminée par une conférence avec projections lumineuse sur les missions oblates du Basutoland, par le R. P. Marcel Bélanger, l'un des missionnaires partants.

La séance eut lieu en plein air près du Calvaire.

LA MESSE

Une messe chantée à 9h. par le R. P. Philémon Bourassa et servie par deux jeunes junioristes, à laquelle assistaient les neuf missionnaires du Basutoland ainsi que leurs parents et leurs amis, ouvrit la journée. Le R. P. Arthur Caron, o.m.i., professeur de dogme au scolasticat des PP. Oblats à Ottawa-Est, a prononcé le sermon de circonstance.

Le R. P. Arthur Joyal, o.m.i., directeur des pèlerinages du Cap et amis des missionnaires en parsouhaita la bienvenue aux parents tance. Sous la direction des RR. SS. Dominicaines, la chorale féminine de la paroisse fit les frais de la partie musicale.

x

312,000 prêtres catholiques

"Il y a environ, dans le monde 312,000 prêtres catholiques, soit un prêtre par environ 6,000 habitants.

C'est en Europe que se trouve la grande majorité de ces prêtres: 200,334 ce qui fait pour cette partie de l'ancien continent, un prêtre pour environ 2,000 habitants. Pour tout le reste de la terre, il n'y a que 112,000 prêtres soit en moyenne un prêtre par 14,000 âmes.

Au Canada, il y a plus de 6,000 prêtres, soit un pour 1,500 personnes. Aux Etats-Unis, on compte un prêtre par 800 catholiques et 3,900 non catholiques. En Afrique, la proportion est d'un prêtre pour 400 catholiques et 82,000 non catholiques. En Océanie, d'un prêtre par 300 catholiques et 110,000 non catholiques. En Chine, d'un prêtre pour 880 catholiques et 220,000 non catholiques; au Japon, d'un pour 800 catholiques et 180,000 non catholiques."

ET AU CANADA FRANCAIS

Ajoutons à ces statistiques la note suivante:

En 1760, l'Eglise catholique au Canada, i. e., exclusivement française, comptait un évêque, 85 prêtres et 40 paroisses, tous et toutes de langue française. Aujourd'hui, nous comptons 25 diocèses, plus de quinze cents paroisses et près de 3,000 prêtres. Certains de ces diocèses — appelons-les d'un terme générique — sont situés dans les terres les plus arides du monde et l'apostolat y a été accepté jusqu'ici et presque exclusivement par ceux de notre sang. A l'étranger, c'est-à dire, dans les contrées de missions, le nombre de nos évêques, préfets, évangélisateurs, catéchistes, hospitaliers dépasse le millier. C'est dire que sur chaque 3,000 Canadiens français, il y en a un attaché aux missions étrangères .On se demande si cette proportion existe ailleurs que chez nous.

On remarquera que nous ne parlons pas de ce que donne, en prêtres, aux Etats-Unis le Canada français, ni des diocèses, sans évêques de notre langue, mais où notre élément forme une partie considérable sinon la plus importante. V. B

"LE DROIT"

x

Le trésor de Québec

LE GARDER INTACT

Dom Gaspar Lefebvre, de retour en Belgique d'une visite en notre pays, expliquait à ses compatriotes ce qu'est notre système scolaire. Il ne pouvait s'empêcher en terminant de laisser tomber ces paroles qui s'adressent particulièrement à nous pères de famille de la Province de Québec:

"Le Canada catholique réalise dans son vrai sens la parole du Maître: "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu". "L'Etat n'intervient sur le terrain religieux que pour aider et non pour commander. Puisse-t-il en être longtemps encore ainsi dans ce pays vraiment privilégié et qui ne se doute pas toujours de son bonheur".

Ceci nous rappelle une parole que nous jetions, il y a quelques années à Genève, au grand ébahissement de tous, devant les représentants catholiques délégués à la Conférence Internationale du Travail: "Au point de vue scolaire, disions-nous, la Province de Québec est le pays le plus heureux du monde, par ce qu'elle n'a ni ministre ni ministère de l'Instruction Publique. Elle a mieux!"

Dom Gaspar Lefebvre, après observation, vient en somme de dire la même chose.

Thomas POULIN

"L'Action Catholique"

x

Le bulletin

Offensive anti communiste

Nous avons été agréablement surpris de trouver dans un de nos quotidiens un titre sur 7 colonnes annonçant une offensive anti communiste dans Québec. En sous-titre nous trouvions: "A l'instigation du procureur général de la province, l'hon. M. Taschereau le ministère fédéral de l'immigration va décréter la déportation des communistes trouvés coupables d'avoir fomenté la sédition dans nos centres miniers." Autre sous-titre: "Mouvement concerté de Québec et d'Ottawa."

Il nous a fait bien plaisir en lisant ces titres d'apprendre qu'on prendrait enfin action contre nos pauvres malheureux communistés de la province de Québec qui sont un danger plus grave qu'on le croit ordinairement. En lisant l'article, nous avons cru lire entre les lignes que ce mouvement était plutôt fait à l'instigation du ministère fédéral de l'immigration et qu'il ne serait poussé pour le moment que dans la région de Rouyn et Noranda.

Trouvant cela déplorable, nous n'avons pas voulu en comprendre davantage et nous préférons demeurer avec l'impression que le procureur général est disposé à lancer une offensive anti communiste dans Québec.

Alors nous l'invitons à diriger son action contre l'Université Ouvrière de Montréal. Aux deux réunions, hebdomadaires de cette organisation, il n'y a rien qui ne se dit pas contre notre clergé, — des bonnes soeurs au Pape, — On traîne dans la boue les sacrements et les mystères de notre sainte religion, enfin c'est a prédication communiste accompagnée de la lutte pour l'athéisme. Tout ceci se fait au vu et su de la police qui ne manque pas une réunion et qui fait même prendre note de tout ce qui se dit.

Nos lois prévoient une punition contre un charretier qui blasphème, mais ces réunions ne sont qu'un blasphème continuel contre tout ce que nous avons de plus sacré. Les pires attaques contre notre religion et ses prêtres sont ce qui est le plus applaudi. C'est à n'y rien croire dans la province qui possède le seul gouvernement catholique de l'Amérique du Nord. Ce titre nous échappe évidemment .

Nous avons une loi de libelle très sévère contre ceux qui s'oublient à nuire aux citoyens de la province; est-il vrai que nous n'en aurions aucune contre ceux qui s'attaquent aux principes religieux les plus chers de la grande majorité de la province? Dans les autres provinces, on combat les communistes; on le fait également dans le nord de la province; tolère-t-on les prédicants de l'Université Ouvrière parce qu'en plus de prêcher leur doctrine pernicieuse, ils sont de vaillants lutteurs anticléricaux? On est porté à le croire. Nous avons souvent entendu répéter qu'un des principaux assistants du procureur général était un franc-maçon notoire. S'il en était ainsi, il ne pourrait être mieux servi que par les communistes de l'Université Ouvrière. Ce serait bien triste cependant.

Nous demandons donc au procureur général, l'hon. M. Taschereau, et cela au nom des Canadiens français catholiques et des travailleurs qui ont assez de difficultés sans avoir à subir les attaques pernicieuses des prédicants communistes, de continuer au plus tôt à Montréal même l'offensive anti communiste qu'il a déclanchée contre les Russes et les autres étrangers du nord de la province. L'état d'esprit communistes sont des torches allumées qu'il faut éteindre au plus tôt. Les apostats, prédicants communistes de l'Université Ouvrière, sont les plus dangereux, par ce qu'ils s'adressent aux Canadiens français.

Pour l'ordre et la paix future dans notre chère province, nous vous demandons d'agir. M. Taschereau!

Oscar GATINEAU.

x

Les dix commandements de la jeune fille

Les dix commandements pour la jeune fille moderne ont été formulés par le R. P. Joseph Degen, un prêtre de Coalville, en Angleterre.

Ils sont comme suit:

Ne paradez pas avec une mise de "je suis toute parée et je ne sais où aller".

Dites toujours à votre mère où vous allez et avec qui vous sortez.

N'acceptez jamais d'articles de toilette ni de bijoux ni d'argent de la part d'un homme.

Ne laissez pas les garçons vous offrir des boissons enivrantes.

Evitez les danses lascives.

Défiez-vous d'un homme qui vous offre un voyage de plaisir, surtout si vous constatez qu'il a les cheveux parfumée, et une moustache à la "Charlie Chaplin".

Les sports tels que le tennis et le patinage sont des modes d'amusements beaucoup plus salutaires que le "flirt" sur la rue.

Soyez en garde contre un homme qui, après une entrevue d'une dizaine de minutes, veut vous enlacer.

Si vous rencontrez un jeune homme honnête, soyez sincère envers lui et présentez-le à vos parents.

Ne vous faussez pas l'esprit au point de penser que vous allez traverser la vie en vêtements de soie sans jamais être obligée de travailler.

x

La bête à patates à la conférence

Ottawa. — L'humble bête à patates, que les délégués anglais appellent Colorado Beetle, en est arrivée à faire beaucoup parler d'elle à la Conférence. C'est à cause d'elle en effet, ou surtout à cause d'elle, que l'embargo fut mis sur la pomme de terre canadienne en Angleterre il y a sept ans. Elle a envahi une partie de la France, mais la Grande Bretagne est restée indemne jusqu'à présent.

Les vieux cultivateurs du Canada se rappellent comment le doryphore — c'est son nom scientifique —, venant des Etats-Unis, put envahir d'abord l'est du Dominion puis les immenses prairies de l'Ouest. Tout d'abord on perdit des récoltes de patates. Mais la défense s'organisa, et aujourd'hui le malfaisant insecte est considéré comme un ennui beaucoup plus que comme une véritable menace.

De plus les entomologistes canadiens prétendent que le doryphore ne se transporte pas avec les patates récoltées à l'automne, parce qu'il s'enfouirait dans le sol, une fois mortes les feuilles de la plante.

Le Canada a fait aux Anglais la proposition de défrayer le coût du voyage de deux experts du Royaume-Uni, qui viendraient voir la récolte des patates au Canada, et pourraient ainsi constater par eux-mêmes que l'insecte redouté ne se tient pas sur les pommes de terre, et qu'il ne saurait être apporté en Grande-Bretagne avec ces dernières. Ottawa espère que le gouvernement anglais consentira dès lors à lever l'embargo chaque année du 1er décembre au 1er juin.

Une heure avec M. Bourassa

M. Robert Rumilly converse avec le fondateur du "Devoir" — M. Bourassa exprime ses opinions sur la situation des Canadiens-Français de l'Ouest — Les Français tous un peu gallicans ---- Bourassa et Laurier.

La retraite de M. Bourassa du "Devoir', qu'il a fondé et qu'il dirige depuis 25 ans, a fait sensation. Il est inutile de rappeler le grand rôle joué par M. Bourassa dans ce pays. Nul n'a été plus populaire depuis Laurier; nul n'a si bien incarné les aspirations d'un peuple; nul n'a fait au même point figure de chef.

Bien qu'il ait, en somme, toujours été dans l'opposition, il a exercé une influence considérable, non seulement sur la masse de ses partisans, mais sur les hommes politiques qu'il épaulait ou combattait. Nous pensons qu'il n'est plus indiscret de faire allusion, par exemple, à telle entrevue secrète à Ottawa, pendant la guerre, entre Laurier et M. Bourassa. Entrevue ménagée par le sénateur L. O. David, père de notre secrétaire provincial, et pour laquelle les domestiques ayant été écartés, M. Robert Laurier, neveu de sir Wilfrid, ouvrit la porte au chef nationaliste.

Orateur fougueux, M. Bourassa avait néanmoins besoin de ce moyen d'action irremplaçable: le journal C'est par le "Devoir" qu'il a fait connaître sa doctrine, et touché tous les jours ses partisans dans tous les coins de la province, et au-delà. Il y a été secondé par un état-major presque sans égal dans le journalisme canadien-français: citons MM. Georges Pelletier, Omer Héroux, Louis Dupire. Ces hommes de premier plan ont voué à leur chef une affection à toute épreuve. Et la qualité d'un tel dévouement, dans la vie fiévreuse des journaux quotidiens, honore autant ceux qui le portent que celui à qui on le porte.

Aussi la retraite, sans commentaire, du directeur du "Devoir", a-t-elle surpris, et provoqué une légitime curiosité.

Pour légitime que soit une curiosité, cela ne veut pas dire qu'elle puisse et doive être satisfaite. M. Bourassa et les directeurs du "Devoir" sont maîtres chez eux. Ils n'ont pas à rendre de comptes à leurs confrères, et ceux qui en ont demandés se sont entendu répondre qu'on n'avait rien à leur dire. Lorsque le directeur du "Petit Journal" nous donna mission d'aller, à notre tour, voir M. Bourassa, nous objectâmes simplement: "Il va me fermer la porte au nez'. M. Bourassa passe pour avoir un caractère abrupt.

x x x

Nous n'étions pas très faraud, en montant l'escalier du "Devoir". Car c'est bien au "Devoir" que l'on rencontre encore aujourd'hui M. Bourassa.

A notre arrivée, il commence par allumer son calumet — de la paix— c'est-à-dire par bourrer sa pipe. C'est fort bon signe, car M. Bourassa ne peut parler à son aise que la pipe allumée. Près de lui, une blague à tabac rebondie.

Nous demandons: "Vous ne faites plus de journalisme?"

—Provisoirement. Cela me permet de prendre quelque distraction, et nous allons pouvoir bavarder."

Et c'est bien cela. M. Bourassa est gai comme un écolier — ou un professeur en vacances. Et pendant plus d'une heure, bien plus d'une heure à la vérité, l'homme le plus accueillant, le plus simple, le plus prime-sautier, le plus tolérant — parfaitement, le plus tolérant — que nous ayons encore rencontré nous a accordé une entrevue inoubliable.

Une conversation de ce genre est forcément à bâtons rompus, et d'ailleurs notre dessein n'est pas de rappeler la doctrine de M. Bourassa.

Nous parlons de choses canadiennes et de choses françaises; notre interlocuteur est aussi averti de celles-ci que de celles-là. "J'ai eu des paroisses amères pour la France, dit-il, mais c'est parce que je l'aime, et que je voudrais la voir parfaite. Et puis dans l'ardeur des luttes, et même des simples discussions, mon tempérament, qui est oratoire, m'a plus d'une fois entraîné, et pas seulement vis-à-vis de la France, à des paroles excessives, que j'ai regrettées."

"J'aime séjourner en France, je m'y suis fait des amis, comme M. Hanotaux..."; et de décrire des coins de France avec un accent qui ne trompe pas. On sait comme la voix de M. Bourassa est jeune et chantante. Ce chef dont l'accueil est réputé sévère, au point que nous lui avons attribué du jansénisme — non pas de doctrine, certes, ce serait le comble, mais de caractère —, est un charmeur.

Nous sommes amenés à parler des espoirs ou des tentatives de restauration monarchique en France, en particulier du comte de Chambord. M. Bourassa connaît ces questions aussi bien qu'un royaliste français Quand il nous dit mettre le catholicisme, en tous temps et en tous lieux, d'une manière absolue, avant la nation, la race ou la langue, nous sentons que voilà un terrain délicat. Bravement, nous donnons notre avis, que le spirituel ne doit pas, sous peine de confusion grave et de la perte même de sa sérénité, de son prestige, empiéter sur le temporel. Cette fois ça y est. Nous avons affirmé notre divergence d'opinion, sur un point capital, avec M. Bourassa. Et puisqu'il est l'homme le plus intransigeant du Canada, il va éclater, et nous chasser sur l'heure.

Il éclate en effet, mais d'un rire sonore: "Je m'en doute bien que vous n'êtes pas d'accord avec moi sur ce point. Aucun Français ne peut me suivre sur ce terrain; et beaucoup de Canadiens ne le peuvent pas davantage." Et avec la meilleure grâce et la plus aimable tolérance du monde, mais un éclair de malice aux yeux, il ajoute en riant: "Vous êtes tous un peu gallicans, depuis Philippe Le Bel".

Nous parlons aussi de questions purement canadiennes, bien sûr. En particulier des minorités de langue française de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre. M. Bourassa diffère un peu sur ce point de son lieutenant et ami Omer Héroux. Il estime que ces minorités doivent d'abord s'appliquer, tout en préservant leur survivance — surtout catholique — à s'adapter politiquement aux provinces ou au pays où elles vivent. "Vous me signaliez tout à l'heure, dit-il, que beaucoup de Français ont le tort, en venant ici, de toujours se placer à un point de vue strictement français. Eh bien, nous commettrions la même faute en voulant maintenir le strict esprit de Québec chez nos Franco-canadiens de l'Ouest ou Franco-américains. Ils doivent se défier d'un esprit d'exil. Il les empêcherait de marcher de l'avant, et d'exercer une influence dans la communauté devenue la leur."

x x x

Par cet exposé maladroit et rapide, le lecteur se fera une idée de ce que l'on peut apprendre en une heure auprès d'un chef comme M. Bourassa, qui met au service de son idéal la connaissance de l'histoire et le sens des réalités.

Il évoque aussi des souvenirs de ses quarante ans de vie publique avec un apaisement à teinte de légère mélancolie. Nous lui disions tenir de très bonne source qu'au plus fort de leurs querelles politiques, jamais Laurier n'a eu, dans l'intimité, un mot amer à son égard. Et M. Bourassa de répondre: "Ce que vous me dites là me fait plaisir. Nous nous sommes mieux compris et rapprochés vers la fin. Une des dernières lettres, peut-être la dernière, que Laurier ait écrite, était à mon adresse. Je venais de subir un deuil cruel. Laurier était bon; la lettre qu'il m'écrivit était imprégnée d'une grande délicatesse. J'y fus sensible, et le lui exprimai dans ma réponse. Elle arriva le jour où il subit l'attaque de paralysie dont il mourut. Je ne crois pas qu'il ait pu la lire."

M. Bourassa évoque d'autres souvenirs, gais ou charmants. Souhaitons qu'il en écrive un recueil pour le public. Les vacances d'un homme comme lui seront brèves, sans doute. On aimerait qu'il les mît à profit de cette façon.

Quand notre entrevue se termine, la blague à tabac est toute plate. Peut-être la curiosité des amateurs de nouvelles ne sera-t-elle pas satisfaite par cet article. Mais nous avons, quant à nous, passé une heure exquise en compagnie du plus tolérant des hommes, le petit-fils de Papineau.

Robert RUMILLY

L'abolition du Sénat irlandais

Dublin. — Le gouvernement de Valera songe, paraît-il, à prendre des mesures pour restreindre les pouvoirs du Sénat de l'Etat libre d'Irlande. Il est même question d'abolir la Chambre haute. On sait que le Sénat a retardé de dix-huit mois l'adoption du bill d'abolition du serment d'allégeance et qu'il s'est montré hostile au gouvernement en plusieurs autres circonstances.

Le ministre de la défense, M. Frank Aiken, a déclaré au cours d'un discours prononcé à Castle-Pollard, que son parti demanderait bientôt au peuple de prendre les mesures voulues pour que le Sénat n'entrave plus sa marche vers l'indépendance nationale. M. Gerald Boland, secrétaire parlementaire du président de Valera, a déclaré de son côté à Castlereagh, que personne ne reconnaît au Sénat une utilité mesurée pour l'abolir s'il continue à faire de l'obstruction.

CONFIRMATION D'UN DELEGUE A OTTAWA

Ottawa. — Un membre de l'Etat libre d'Irlande à la conférence économique impériale a confirmé la nouvelle qui veut que le gouvernement de Valera ait l'intention de restreindre les pouvoirs du Sénat. "Le gouvernement du Fianna Fail, dit-il, n'a pas oublié l'article de son programme qui appelle la réforme du Sénat.'

"Le Sénat de l'Etat libre se compose de soixante membres "qui ont fait honneur à la nation" et qui sont élus pour une période qui peut varier de trois à dix ans par les deux Chambres réunies. Le chef de l'opposition, M. William-T. Cosgrave, qui a la majorité à la Chambre haute, ne peut compter que sur 21 votes. Le Sénat de l'Etat libre ne peut cependant pas comme le Sénat canadien faire écarter un projet de loi: il ne peut que retarder l'adoption d'un bill autre qu'un bill de finance d'une période qui ne peut dépasser dix-huit mois.

L'INDEPENDANCE

Dublin. — Le président Eamonn de Valera s'est vu sollicité de deux sources différentes de proclamer l'indépendance de la république irlandaise. L'organe de l'"Irish Republican Army," une organisation non reconnue qui s'est consacrée à la cause de l'indépendance irlandaise, a déclaré dans un article intitulé "Une réponse énergique à de Valera", que la simple abolition du serment d'allégeance au roi ne changera en rien l'attitude des républicains. L'"Irish Republican Army", dit encore l'article, s'est engagée solennellement à protéger et à défendre la république irlandaise contre tous ses ennemis, qu'ils soient de l'étranger ou du pays même, et elle ne saurait déposer les armes et se reposer tant que la république ne sera pas une réalité."

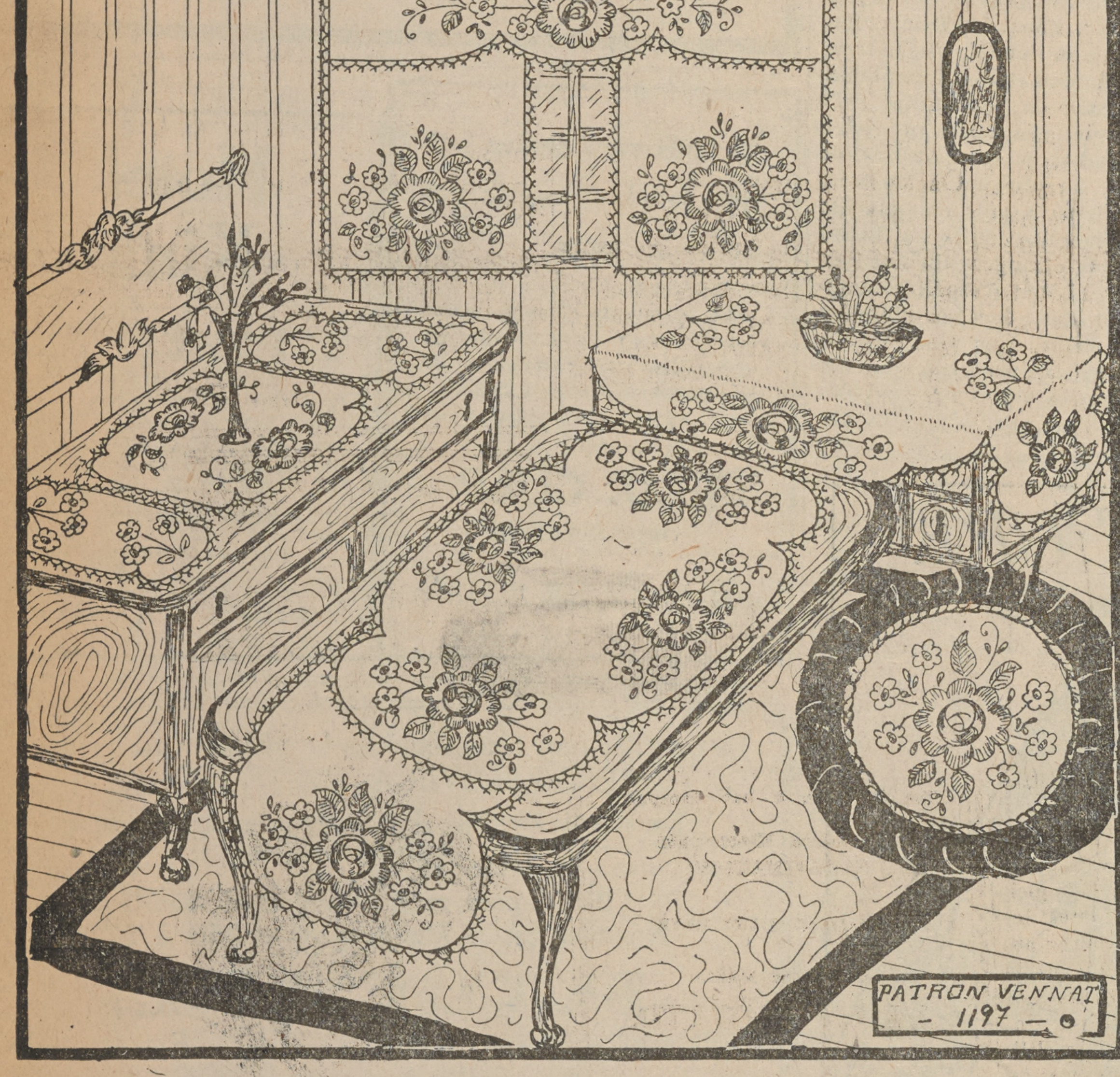
L'organe du chef de l'opposition, M. William-T. Cosgrave, l'"United Irishman", attaquait en même temps M. de Valera en lui demandant d'être logique et de proclamer d'être logique et de proclamer la république. "Une semblable mesure ferait, certainement beaucoup de tort, mais probablement moins que la politique actuelle du président de Valera, qui est de gouverner, grâce à une entente secrète avec l'armée républicaine irlandaise.

Les deux incidents sont venus à la suite de la fondation de la nouvelle organisation des Compagnons d'armes de l'Etat libre, que l'on considère en certains milieux comme hostiles à l'armée républicaine irlandaise.

LE BOYCOTT DES MARCHANDISES ANGLAISES

New-York. — Le Congrès de la race irlandaise a adopté une résolution qui demande que l'on organise dans chaque ville importante des Etats-Unis des défilés d'automobiles pour lancer une campagne de boycottage des marchandises anglaises ainsi que des compagnies anglaises de navigation et d'assurance. Plus de 700 partisans du gouvernement de Valera ont voté la résolution ainsi que les résolutions qui en sont la conséquence comme celle qui demande que l'on dresse une liste de toutes les entreprises anglaises qui font affaires aux Etats-Unis.

Le congrès a adopté une autre résolution qui dénonce le traité de canalisation du Saint-Laurent qu'il considère comme préjudiciable aux intérêts des Etats-Unis et une sorte d'abandon des droits des Etats-Unis et demande au Sénat de le rejeter.



No 1197 Superbe Garniture de Salle à Manger avec grande rose de trois tons de rose, le plus foncé au centre, le plus pâle au bord. Feuilles contour vert clair, rainures vert foncé, petites fleurs jaune et orange. — Centre de 30x44 pcs, chemin ou dessus de buffet en un morçeau de 18x54 pcs, dessus de buffet en 3 morçeaux, dessus de machine à coudre, rideaux. Chacun de 5 morceaux patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. — Etampé sur meilleur coton jaune Wabasso ou sur coton anglais blanc chemin 50c, centre 70c, set de buffet 45c, rideaux $1.25. dessus de machine 60c. Sur toile naturelle ou toile écrue chemin 95c, centre $1.25, dessus de machine $1.35, set de buffet $1.05. Rideaux $1.75, Sur superbe satin noir ou sur popeline de soie vieil or, chemin $1.50, centre $1.75, set de buffet $1.25, dessus de machine à coudre $1.75, rideaux $2.50. — Coussin patron à tracer 20c, perforé 50c, au fer chaud 30c. Etampé dessus et dessous sur coton jaune 35c, sur toile écrue ou toile naturelle 85c, sur superbe satin noir ou popeline de soie vieil or $1.25. —Coton perlé M.F.A. ou soie française pour la broderie du set $1.40.

Catalogue de Broderie 20c Album de Layette 15c

ABONNEZ VOUS A NOTRE REVUE MENSUELLE DE BRODERIE ET MUSIQUE 12c SEULEMENT L'ABONNEMENT PAR AN.

S'adresser au BUREAU DES PATRONS; Patriote de l'Ouest, Prince-Albert

DIVERS

Le Prince de Galles en France

Cannes, France. — Le Prince de Galles et le Prince Georges, accompagnés de Lord et Lady Mountbatten, sont arrivés à Cannes le 22 août, à bord le crouseur Shropshire.

x

Traité Franco-Anglais

Paris. — On a beaucoup discuté ici la probabilité d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre. On dit même que les négociations seraient sur le point de s'entamer. Mais l'embassade britannique dit que rien n'a encore été fait.

En attendant, un traité est en train de se négocier entre la France et les Etats-Unis.

x

Le Doukhobor fait encore des siennes

Saskatoon. — Plus de 50 hommes, femmes et enfants, de la secte des Fils de la Liberté, ont été arrêtés par la police montée, dimanche dernier, après une parade de nudisme sur une route à un mille au sud de Verigin.

Trois incendies viennent de se produire dans le district de Canora, tandis que la police enquête encore sur les incendies qui ont détruit trois écoles la semaine passée. Les granges de deux fermes de la famille Kazakoff et l'église de Tiny ont été apparentés à Mike Kazakoff, vice-président de la secte Christian Community of Universal Brotherhood. Qui sont les incendiaires?

x

La conférence-exposition de 1933

La conférence-exposition de grain, qui aura lieu à Régina l'an prochain, est en bonne voie de préparation. On en attend un immense succès.

Plusieurs nations étrangères ont déjà manifesté leur intention d'y prendre part. On est en train de peindre et de décorer les bâtisses, 60 acres sont mis à la disposition des organisateurs pour dresser des tentes.

x

On riait, jadis, des Français mangeurs de grenouilles

Nouvelle-Orléans. — Les habitants des bayons louisianais recourent au commerce des cuisses de grenouilles pour se tirer des affres du chômage. La capture des individus de cette gente marécageuses est devenue une industrie qui a rapporté l'an dernier à ses praticiens la somme de $306,398 et les recettes continuent de s'accroître.

Régulièrement des envois se font à New-York, Chicago, Détroit et autres grandes villes, où la délicate et blanche viande a gagné la faveur des gourments.

x

La pêche en Colombie Anglaise

Les pêcheries de la Colombie-Anglaise constituent l'une de ses principales industries. On estime le rendement total des pêcheries de la province en 1931 à $11,109,822. Les revenus annuels provenant des pêcheries de la Colombie-Anglaise dépendent surtout de la prise du saumon. L'année dernière la valeur totale du saumon sur le marché, y compris le saumon frais, en boîtes, salé et séché, etc., fut de $7,196,174. La prise du flétan, qui, en Colombie Anglaise, ne le cède qu'au saumon en importance, comptait 182,005 qtx. Les pêches de poissons de toutes sortes en Colombie-Anglaise, en 1931, s'élevaient à 4,649,962 qtx., représentant pour les pêcheurs une valeur de $5,880è985. Tout le capital placé dans les pêcheries de la Colombie-Anglaise s'élève à $20,-250,000, et cette industrie fournit de l'emploi à 13,000 personnes.

x

Pauvre mite!

La discussion allait bon train sur des sujets entomologiques.

—Voyez la mite, par exemple quelle vie misérable elle mène!

—Je ne vous comprends pas bien

—Ce pauvre insecte passe l'été dans une fourrure... et l'hiver dans un costume de bain.

Le français ostracisé

Queques-uns des lecteurs du "Patriote" se rappellent sans doute que nous avons publié — en deux tranches — récemment le traité de la canalisation du St-Laurent, et les déclarations de M. Bennett à ce sujet. C'est là une question lourde de conséquences et nous avons voulu — sans nous permettre de commentaires — que nos gens en fussent informés.

Or, le texte en avait été remis aux journalistes en anglais seulement. Il a fallu traduire. Nos journalistes de langue française, dans l'Est, ont fait ce rude travail. Les deux documents sont très longs et demandent, pour la traduction, non seulement une connaissance parfaite des deux langues mais encore des connaissances techniques approfondies.

Pourquoi M. Bennett se refuse-t-il à maintenir au parlement un personnel suffisant de traducteurs français, puisque le Fédéral est bilingue? Et il paraît que le français a été complètement ignoré à la conférence impériale. Les journaux de l'Est se plaignent que M. Bennett, depuis qu'il est au pouvoir, ne fait pas justice à notre langue.

Au lendemain de la signature du traité sur la canalisation du St-Laurent, M. Léopold Richer, dans le "Droit", formulait la protestation suivante.

"Nos compatriotes ignorent peut-être les difficultés contre lesquelles les journaux canadiens de langue française doivent constamment lutter pour donner à leurs lecteurs le même service de renseignements que les journaux de langue anglaise. A certaines heures, nous le réussissons à publier la nouvelle qu'à force de travail, de rapidité, d'endurance, d'ingéniosité et d'entr'aide entre correspondants appartenant à différentes publications. Nous ne voulons pas parler des obstacles financiers qui entravent le développement matériel du journal qui veut se respecter et respecter ses lecteurs: Nous insistons aujourd'hui sur les seules difficultés communes à tous les journaux de langue française au Canada — ce paradis du vrai bilinguisme!

Pour les illustrer — point n'est besoin de fouiller l'histoire des luttes scolaires du Manitoba ou d'Ontario. Hier les membres de la Galerie de la presse étaient convoqués au bureau du premier ministre. On leur annonça que le traité de la canalisation du St-Laurent venait d'être signé. Emoi, questions, interrogatoires... On avait préparé à leur intention une déclaration écrite du premier ministre — quelque chose comme une dizaine de pages polygraphiées, grand format — un commentaire plus long encore et quelques aperçus sur le projet. Le tout — est-il nécessaire de vous le dire? — en anglais! Déclaration importante s'il en fut jamais. Grande nouvelle d'intérêt national. Les quelques journalistes de langue française présents, après avoir supputé la volumineuse paperasse, se regardèrent entre eux, inquiets et découragés.

Il était onze heures et un quart. Il s'agissait de traduire tout ça. Vous comprenez bien? Traduire tout ça! Et il était onze heures et un quart! Il ne s'agissait plus de se traîner les semelles sur les pavés. Allons, un peu d'agilité, Messieurs! A l'oeuvre! A trois, ils réussirent à bâcler une traduction passable qu'ils envoyèrent aux agences télégraphiques. Ils ne pouvaient pas se permettre le luxe de relire leur copie. D'abord, le texte du traité. Puis les commentaires! Enfin, la déclaration du premier ministre! Ils espéraient pouvoir l'écourter un peu, celle-là. Mais non! M. Bennett avait exprimé le désir que sa déclaration fut publiée intégralement. Pas d'espoir! Tout, absolument tout, devait passer dans le moulin. Le tour de force — car on avouera que c'en était un, fut accompli. Après, les nerfs tendus, la cervelle en feu, les journalistes réalisèrent ce qu'ils venaient d'accomplir: quelque chose de presque humainement impossible.

Pendant ce temps, les confrères qui représentent des journaux de langue anglaise, causaient amicalement, ou commentaient en petite vitesse l'événement le plus important de l'année. De temps à autre ils jetaient un regard intéressant du côté du quartier latin où l'on exigeait plein rendement des clefs du clavigraphe. Ils avaient reçu, eux, des textes anglais, au point, qu'il fallait, oh! la tâche ardue! soit livrer au télégraphe sans plus s'en occuper, soit envoyer directement au journal sans plus s'en soucier davantage. Les journaux de langue anglaise eurent donc à bonne heure une copie parfaite, tandis que les journaux français reçurent tard une traduction hâtive, forcément imparfaite.

Le bobo semble incurable. Nos hommes d'Etat se moquent du bilinguisme officiel comme de leurs premières chaussettes. Jamais il ne leur arrive de faire leurs déclarations dans les deux langues. Le texte du discours du budget nous fut remis en anglais seulement. Quand les comités de la Chambre des Communes devraient déposer leurs derniers rapports, il nous fallait remuer ciel et terre pour obtenir des copies françaises et souvent elles nous arrivaient trop tard. Nous étions obligés de les traduire afin de les remettre à nos journaux en même temps que nos confrères de langue anglaise. Les ministres préparent-ils un communiqué à la presse? Pour eux, il n'existe qu'une seule presse: l'anglaise! Hélas! ce mépris pratique est parfois partagé par des hommes qui devraient avoir plus d'égards pour nous. Il Il est arrivé souvent, très souvent même, que des Canadiens-français éminents nous envoient des textes anglais... à traduire! Hier encore, les planteurs de tabac de la province de Québec qui sont venus demander de plus grandes préférences sur les marchés britanniques, n'ont-ils pas remis aux journalistes un mémoire rédigé uniquement en anglais? Faut-il s'étonner, après ça, que nos concitoyens de langue anglaise en fassent autant?

Non, non et non! Tant que les services de traduction au Parlement fédéral ne seront pas plus nombreux, tant que le premier ministre et chacun de ses collègues ne feront pas leurs déclarations publiques — dans les deux langues — le bilinguisme au Canada sera un mythe! C'est élémentaire. Il faut en arriver à ce point que M. Bennett comprenne qu'il lui faut passer par là. Ses ministres aussi, quelque répugnance qu'ils en aient. Mais pour corriger cet état de choses, il est stupide de commencer par abolir les services de traduction et limiter le personnel de ceux qui demeurent. Le bilinguisme doit se transposer dans les actes de tous les jours. Nos journaux se trouvent, à la suite d'incidents comme celui d'hier, dans une situation notoirement inférieure vis-à-vis de la presse anglaise. Et nous nous demandons pourquoi ont-ils toléré cette moquerie. S'ils avaient, au moment opportun, organisé une bonne petite grève contre les politiciens qui se fichent d'eux, ils auraient remporté de belles victoires et rendu service à la cause du bilinguisme. La presse est reine. Elle n'a qu'à vouloir."

JUSTICE TARDIVE MAIS GENEREUSE

Sous le titre "Heureuse Faute", le "Droit" du 17 août publie l'entrefilet suivant:

Au début de la Conférence économique, un député ministériel, mais libre d'opinion, découvrit le mauvais sort que l'on faisait à notre langue. Il protesta avec sa vigueur traditionnelle. La presse canadienne s'empara de la déclaration Lavergne et le gouvernement s'en émut, puis parurent quelques nominations...

Le ministère n'avait pas encore donné les signes consolateurs de la contrition parfaite. Les uns avaient beau applaudir, les autres n'y voyaient qu'une réparation forcée. Sur ce dernier thème, on glose encore.

Cependant, avec la fin de la Conférence, nous arrive cette bonne nouvelle que la plupart des communiqués sont livrés en même temps aux journaux de langue française qu'à ceux de langue anglaise. Voilà qui plaira aux nôtres, mais plus encore peut-être à nos amis de langue anglaise, ceux-ci incapables de comprendre pourquoi est si délaissée du gouvernement une langue qui a tant de droits à la reconnaissance du pays.

La justice tardive mais généreuse que rend le gouvernement Bennett à la langue d'une minorité, constitutionnellement égale à la majorité anglaise, ne nous vient que de la protestation de M. Armand Lavergne, laquelle jaillit d'une faute que nous saluerons, comme bien d'autres, d'heureuse.

V. B.

x

GUILLAUME II REMONTERA-T-IL SUR LE TRONE

Guillaume II, ex-empereur d'Allemagne, a , dit-on, des velléités de retourner dans son pays et de remonter sur le trône.

Pour impossible que ce coup de maître paraisse, il n'est pas étonnant que Guillaume II s'en exalte. L'orgueil fut toujours le péché mignon de ce potentat, et sa réclusion en Hollande ne l'en a pas guéri.

Pour notre part, nous croyons que ni l'Allemagne ni les autres nations permettent jamais à Guillaume II de réintégrer son pays et d'achever de démantibuler le république allemagne actuelle. Cependant, il n'est pas sans intérêt de savoir que le Kaiser caresse tout de même cet audacieux projet.

A ce sujet, voici ce qu'un journal parisien, "Figaro", écrivait récemment:

"Par paliers la république allemande se rapproche de la monarchie. Les hommes qui occupent actuellement le pouvoir ne se souviennent plus qu'ils ont prêté serment à la Constitution de Weimar. Cependant les Hohenzollern retrouvent leur arrogance. On n'a pas oublié l'activité de l'ex-kronprinz pendant les dernières campagnes électorales. Sa dernière formule télégraphiée à un journal anglais: "Je servirai mon pays tant que je vivrai" ne laisse aucun doute sur ses intentions.

Voici un message que Guillaume II adresse à l'assemblée amicale des anciens équipages des navires de guerre "Goeben" et "Breslau", réunis à Wilhelmshafen:

Maison de Doorn,

TELEGRAMME

de Sa Majesté l'Empereur et Roi.

J'envoie mon souvenir aux équipages si valeureux de mes navires "Goeben" et "Breslau" à l'occasion de la fête qui les réunit à Wilhelmshafen. Je me rappelle avec une pro fonde reconnaissancec les exploits de ces deux croiseurs. J'honore leurs héros tombés pour le kaiser et pour le Reich. Que la "percée" du "Breslau" et du "Goeben" nous serve d'exemple pour l'avenir. Seuls la vaillance et l'esprit de sacrifice pourront rouvrir à notre patrie le chemin de la liberté et briser toutes les chaînes.

Que votre fête soit consacrée avant tout à pénétrer de cette idée la jeunesse, ainsi qu'à cultiver l'esprit de camaraderie et le souvenir des grandeurs du passé.

En avant avec Dieu, pour l'honneur et les armes!

GUILLAUME,
Empereur et Roi.

Le vieil empereur déchu est encore tenu à l'écart dans son manoir de Doorn. Mais il donne la note et résume la pensée de l'Empire. "En avant avec Dieu pour l'honneur et les armes!" Est-ce là le nouveau cri de ralliement de la république allemande?"

Ceci se passait il y a quelques semaines à peine.

Est-ce que ce télégramme de l'exilé de Doorn n'en dit pas très long sur ce que Guillaume II se hâterait de faire, si on voulait seulement lui laisser quelque chance d'agir?

LE BULLETIN,
Montréal

x

L'éclipse de soleil le 31 août

Le 31 août prochain, la province de Québec sera témoin d'un phénomène astronomique important, qui attirera sur elle l'attention du monde entier. Entre trois et quatre heures de l'après-midi, le passage de la lune entre la terre et le soleil donnera lieu au phénomène dit de l'éclipse totale du soleil et, à cette occasion, de nombreuses expéditions scientifiques iront dans la pro vince étudier les différents problèmes que fait naître ce phénomène.

L'éclipse totale annoncée pour le 31 août prochain offrira cet immense avantage que sa ligne centra le de totalité traversera la province de Québec du nord-ouest au sud-est, permettant aux expéditions scientifiques, comme aux simples curieux, de l'observer dans des con ditions rarement réalisables.

Commençant dans les régions arctiques, la ligne centrale de totalité atteint la région habitée de la province aux environs de Parent, sur la ligne Québec-Cochrane du C. N. R., traverse le Saint-Laurent entre Maskinongé et Pierreville et laisse a frontière internationale quelques milles à l'est de Rock Island. La largeur de la zone ombragée dans le sur de la province est d'environ cent milles, la limite ouest passant par Montréal et la limite est à environ 25 milles des Trois-Rivières.

La durée de l'éclipse, à sa ligne centrale de totalité, est d'environ cent secondes, diminuant jusqu'à zéro aux limites est et ouest. La ligne d'ombre avance à une vitesse moyenne d'un demi-mille à la seconde ,parcourant la distance d'environ 700 milles de la baie James à la côte de l'Atlantique en un peu plus de 20 minutes; elle atteindra le Saint-Laurent à 3.24 heures, temps normal de l'Est, et la frontière internationale à 3,27 heures. La position du soleil au moment de l'éclipse sera d'environ 20o sud de l'ouest et son élévation d'environ 30o. Les probabilités de beau temps, vers cette époque, sont d'environ 50 pour cent.

Vu le grand nombre de localités situées dans les limites de la zone ombragée de l'éclipse, il n'est pas possible de donner ici la liste complète des endroits d'où on peut facilement observer ce phénomène. Les localités suivantes sont les plus favorables, étant situées dans un rayon de cinq milles de la ligne centrale de totalité: sur la rive nord du fleuve: Saint-Alexis-des-Monts, Louiseville et Maskinongé, accessibles de Montréal et de Québec par la route No 2; sur la rive sud: Yamaska, Saint-François-du-Lac et Pierreville, sur le parcours de la route No 3; Abenakis Spring, à quelques milles de Pierreville; Magog, sur le parcours de la route No 1.

Le fanatisme scolaire aux Etats-Unis

L'américanisation totale, aux Etats-Unis, donne prétexte à la tyrannie scolaire. Non contents d'être injustes envers les catholiques, en ne leur concédant pas pour les écoles paroissiales la quote-part des impôts qui devrait leur revenir, les fanatiques anticatholiques s'efforcent depuis longtemps — sous prétexte de patriotisme intégral — d'abolir les écoles confessionnelles. Le diable sait bien que si l'enfant ne reçoit pas d'instruction religieuse, il n'aura pas de religion. Mais, ce que sans doute ne saisissent pas certaines gens, moins il y aura de religion aux Etats-Unis, moins aussi il y aura ..de .patriotisme .sensé. Nous tirons de la "Croix" notes que voici:

"Cette liberté de l'enseignement, telle quelle, a subi déjà maintes attaques qui ont donné l'occasion d'en affirmer victorieusement le principe.

"Toutefois, vingt-trois Etats, sur quarante-huit, ont institué une inspection et une surveillance des écoles libres. Dans quatorze Etats, les écoles libres doivent être approuvées par les autorités scolaires officielles. Dans vingt-trois Etats, on leur impose l'enseignement de la Constitution ou d'une morale civique. Dans le Nebraska, l'autorité scolaire peut fermer tout établissement privé dont 'l'esprit n'est pas pénétré d'américanisme". En Alabama, en Floride, les catholiques se plaignent que les lois sur l'inspection des écoles permettent des inspections abusives dans les couvents. Vingt-neuf Etats exigent que l'enseignement soit donné en langue àtrangères, mais la Cour suprême n'a pas admis cette prohibition. Quatre Etats seulement exigent chez les instituteurs libres les diplômes des instituteurs officiels.

"En 1922, un projet de loi fut déposé au Congrès, qui visait à supprimer l'école primaire libre et à la mettre, dans toute la République, sous le contrôle et la direction de l'Etat. Les francs-maçons du rite écossais de New-York demandèrent à leurs affiliés de soutenir partout ce projet. Contre lui protestèrent une foule d'évêques, et l'archevêque de New-York écrivit exprès une lettre pastorale pour le condamner.

"Dès 1920, un amendement à la Constitution du Michigan prévoyait l'abolition de toute éducation privée: cet amendement fut repoussé, après quoi la Chambre de cet Etat décida l'inspection officielle de toutes les écoles non publiques. En 1924, sous le prétexte que la loi ne produisait pas ses effets, un nouvel amendement, identique au précédent, fut proposé. Même résultat: 36 pour cent de votes affirmatifs, 64 pour 100 de votes négatifs.

"Le 7 novembre 1922, l'Etat d'Orégon, par 115,506 voix contre 163,635, vote une loi d'après laquelle, après octobre 1926, toutes les écoles publiques. Ces dernières auraient monopolisé l'éducation de la jeunesse entre huit et seize ans. Les Soeurs du Saint-Nom de Jésus, ainsi que l'Académie militaire de Hill, s'adressèrent à la Cour de justice de l'Etat d'Orégon, qui déclara la loi inconstitutionnelle; le gouverneur ayant fait appel, la cause fut soumise, en 1924-1925, à la Cour suprême des Etats-Unis. Celle-ci rendit un jugement déclarant la loi inconstitutionnelle, parce qu'elle "contredit la liberté qu'ont les parents et les tuteurs de diriger l'instruction et l'éducation des enfants sous leur propre contrôle".

"L'arrêt continue en ces termes: "Comme on l'a souvent indiqué, les droits garantis par la Constitution ne peuvent être abrogés par une loi qui n'ait une relation raisonnable avec quelque but dans la compétence de l'Etat.

"La théorie fondamentale de la liberté, sur laquelle tous les gouvernements de l'Union reposent, exclut tout pouvoir général de l'Etat à standardiser les enfants, en les forçant d'accepter l'instruction des seuls maîtres officiels.

"L'enfant n'est pas la simple création de l'Etat. Ceux qui le nourrissent et dirigent sa destinée ont le droit, en même temps que le devoir de le préparer pour des obligations d'un autre ordre."

"Certaines tentatives de supprimer la liberté de l'enseignement ont continué malgré cet arrêt. Citons, en 1925, la proposition de l'historien Rossiter Johnson, en vue "d'abolir les écoles paroissiales"; le projet de la Loge de rite écossais du Maryland — mai 1925 — visant à créer un département fédéral de l'éducation, une Université nationale, l'usage obligatoire de l'anglais aux écoles primaires, des cours d'"américanisation" pour les émigrés, l'interdiction d'employer le budget public à des fins confessionnelle, sérieuse et démocratique, pour tous les enfants du peuple, des avantages égaux pour tous"; enfin, les projets soutenus par "l'Association pour l'éducation nationale", et le message du président Coolidge, 1928, proposant d'instituer un ministère fédéral de l'instruction publique. A la base de tous ces projets, se trouve le dessein d'unifier intellectuellement les Etats-Unis, de réprimer les influences étrangères, beaucoup plus que des causes religieuses; mais le péril n'en subsiste pas moins, d'autant que l'unification en question se ferait dans un sens protestant. Il est juste d'ajouter que la décision de la Cour Suprême fait loi."

x

Oscar Boulanger est réélu président des Fils Natifs du pays

LES CANADIENS DE NAISSANCE DEMANDENT AU GOUVERNEMENT DU CANADA DE RECONNAITRE LE BILINGUISME OFFICIEL EN TOUT TEMPS

Québec. — M. Oscar-L. Boulanger, C.R., député de Bellechasse à la Chambre des Communes, a été réélu à la présidence de l'Ordre des Canadiens de naissance, avant la fin du congrès national ici. Le congrès annuel a duré deux jours et plusieurs importantes résolutions ont été adoptées.

Les autres officiers élus sont: C. W. Woodworth, Vancouver, premier vice-président; C. J. Smith, Hamilton, deuxième vice-président; G. J. Smith, Toronto, trésorier; F. Macdonald, Toronto, secrétaire; Harry MacLachlan, Victoria, archiviste; le Rév. John Wennett, Toronto, aumônier; le colonel Oscar Gilbert, Québec, sergent d'armes; F. Turpin, Montréal, et D. R. Sutherland, Jasper Park, Alberta, gardes d'honneur.

DUCOMENTS BILINGUES

La principale résolution adoptée mercredi demande au gouvernement du Canada de publier tous les documents officiels en même temps dans les deux langues officielles, l'anglais et le français. Trop d'abus ont été commis sous ce rapport depuis l'avènement du gouvernement Bennett, a-t-on soutenu.

L'organisation a aussi résolu de participer activement dans le mouvement du retour à la terre. Dans la distribution des fonds de colonisation et la répartition des terrains, on demande au gouvernement fédéral d'accorder la préférence aux Canadiens de naissance.

x

"L'Amérique française"

Au mois de janvier 1932, à Québec naissait un périodique trimestriel intitulé: "L'Amérique Française", organe de la "Confédération des Oeuvres de Langue Française en Amérique". Ce périodique a pour but de propager l'idée d'unir au moyen d'une confédération, tous les groupements de langue française dans l'Amérique entière. La ville de Québec en sera la capitale. Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année et donne droit à l'inscription de nombre adhérent à la Confédération. Un numéro spécimen est envoyé sur demande. Faites-en venir un aujourd'hui même, ou envoyez votre abonnement au directeur du périodique: M. Wheeler Dupont, avocat, 81 rue St-Pierre, Québec, P. Q.

x

Occasion rare.

—Vous allez marier votre aînée avec ce freluquet de Courte-patte? Attendez au moins que les affaires reprennent et qu'il se fasse une situation...

—Pas si bête! Il ne voudrait plus!...

x x x

Double question préjudicielle.

—Que dirait votre père, chérie, si je lui demandais votre main.

—Il vous flanquerait par la fenêtre.

—A quel étage habitez-vous?



:-: AGRICULTURE - - ELEVAGE :-:

Meules ou moyettes pour le battage du grain

On ne met plus guère le grain en meules dans l'Ouest canadien. Ce n'est pas un petit ouvrage que de mettre en tas deux ou trois cents acres d'une grosse récolte de grain, et l'on sait que lorsque ce grain a commencé à chauffer ou à ressuer, il faut attendre qu'il soit complètement sec pour le battre. De plus en plus, en ces derniers temps, on laisse le grain en moyettes. Parfois ce système est avantageux; parfois aussi il ne l'est pas.

La saison de battage de 1931 a été très décevante dans le district de La Paix. A maintes reprises, lorsque la récolte était presque prête, une pluie légère tombait qui remettait le battage au lendemain. Les équipes de batteurs, tenues dans l'oisiveté, s'exaspéraient, et parfois elles poussaient leurs patrons à courir un risque en battant du grain up peu dur. Ces derniers examinaient leurs moyettes tous les jours, retournant parfois ou relevant des gerbes tombées, se rongeant le sang dans l'attente tandis que le labour d'automne ne se faisait pas; en définitive on ne faisait presque rien sur la plupart des fermes.

Après avoir examiné la situation sous tous ses aspects, nous avons décidé, à la Sous-station expérimentale fédérale de Beaverlodge, de mettre la récolte commerciale de grain en meules, afin de pouvoir labourer les champs. On prend 6c pour battre la récolte en moyettes dans la localité, et 4c lorsqu'elle est en meules. Même avec les salaires élevés que l'on paie sur une station expérimentale, la mise en meules ne coûte pas plus de 4c par boisseau; nous n'avons rien compté pour les attelages qui n'auraient rien eu à faire sans ce travail. Toute la récolte était en meules vers le 23 septembre. Les charrues ont alors été mises en marche et les labours ont été terminés en automne. Les travaux d'automne ont été complétés mieux qu'ils ne l'avaient été depuis bien des années. Le battage a été terminé au commencement de novmbr;e; c'était le dernier ouvrage d'une équipe locale et il s'est fait sans hâte. Aucune graine de mauvaises herbes des fermes voisines n'a été apportée par les voitures ou les attelages et l'on a eu le temps de donner au séparateur un bon nettoyage avant de s'en servir.

Nous avons prélevé des échantillons de blé Feward de la récolte mise en meules et non en meules. Tous deux ont été classés No 1 durs, mais le poids au boisseau, du grain qui avait été mis en meules était un peu plus élevé que de celui qui avait été battu en moyettes et la couleur paraissait être un peu meilleure. Les gerbes de l'intérieur des moyettes avaient un grain plus clair que les gerbes extérieures et le poids du grain était de 3 pour cent plus élevé. L'échantillonnage n'a pas été effectué sur une échelle suffisante pour être concluant, mais les indications sont bien celles que l'on attendait.

Le battage en moyettes est bon pour celui qui a une batteuse à lui ou qui a le privilège de battre le premier. Il ne vaut rien pour celui qui doit attendre des semaines pour ne battre que du grain durci. Souvent les gerbes de blé ne donnent un échantillon de grain sec qu'après avoir été mis en meules. L'avoine en meules ne sèche pas aussi promptement que le blé en meules.

Tout considéré, ne vaudrait-il pas mieux, dans une saison pluvieuse, mettre en meules au moins une partie de la récolte et débarrasser ainsi un champ ou deux pour pouvoir les labourer? Beaucoup de cultivateurs sont de cet avis. C'est mien ennuyeux de n'avoir rien à faire pendant ce temps et il est bien difficile de garder une ferme propre lorsque les attelages des équipes de batteuse parcourent les champs pour battre les moyettes.

W. D. ALBRIGHT,
Régisseurs,
Sous-station expérimentale fédérale

La Typhoide en Saskatchewan

Dans l'histoire des premiers temps de la Saskatchewan la typhoïde était une des maladies contagieuses avec lesquelles nous avons dû combattre. En 1911 il p a eu 453 cas et 162 décès, En 1913, 1,101 cas et 117 décès. Il faut dire qu'en ce temps là, la distribution de l'eau n'était pas surveillée comme elle l'est aujourd'hui et que l'on avait pas encore complété l'installation des égouts dans les villes . Grèce au système nouveau pour purifier l'eau, à la construction de nouveaux égouts et surtout au grand progrès qu'a fait l'hygiène en général, on ne compte que 88 cas en 1931 dont 29 morts seulement.

Nous approchons la saison de la typhoïde (août, septembre et octobre) si bien que jusqu'à date et depuis le 1er juillet, 25 cas ont été rapportés, dont 13 morts, ce qui nous fait croire que le public doit être averti afin de prendre les précautions nécessaires contre cette épidémie.

La typhoïde est une maladie qui affecte le corps humain, de sorte que l'homme se trouve de réservoir d'infection. Elle est causeé par un germe qui se trouve dans la matière fécale ou l'urine..

Pour avoir cette fièvre il faut d'abord avaler le germe c'est pourquoi on peut la nommer "Maladie de corruption". Ce germe peut venir de l'eau infectée venant de puits ou ruisseaux malpropres ou encore de la nourriture (y compris le lait) les germes peuvent être à la surface de l'eau lorsque les puits ne sont pas très profonds, ne sont pas bien entourés de ciment ou ne sont pas très bien fermés. Les germes peuvent encore être transportés par des mouches, des doigts sales qui ont touché de l'excrément et ensuite de la nourriture.

Les selles de la typhoïde sont la source principale de l'infection car les germes demeurent dans l'urine et la matière fécale que renvoient le malade longtemps après qu'il se sent complètement guéri.

Quelques précautions à prendre:- Lavez les mains avant chaque repas; placez des moustiquaires aux portes et aux fenêtres afin d'éloigner les mouches de la nourriture, si vous doutez de votre lait faites-le bouillir (employez du lait pasteurisé si possible) si vous doutez de l'eau faites-la bouillir jusqu'à ce que vous puisiez en envoyer un échantillon au Laboratoire Provincial. Elle sera examinée gratuitement. Si vous avez un cas de typhoïde dans la maison ou chez les voisins il est prudent de se faire vacciner.

L'urine et les selles d'un malade de typhoïde doivent être traités avec de la chlorure de chaux pendant une heure, avant d'être jetés.

Pendant le temps des moissons plusieurs sont tentés de prendre de l'eau dans des étangs, cours d'eau ou puits abandonnés, ce qui est bien dangéreux. A moins que vous soyez certain que l'eau dont vous vous servez est dépourvue de germes, suivez ces directions:- Faites bouillir l'eau jusqu'à ce que vous puissiez envoyer un échantillon au Laboratoire Provincial d'où ils vous diront si votre eau est saine ou non.

Si vous devez boire l'eau d'un puits d'eau malsain faites bouillir l'eau pendant vingt minutes. S'il est impossible de faire bouillir l'eau vous pouvez la traiter comme suit:-

Mêtez une cueilleréie un peu renversante de chlorure de chaux à un peu d'eau veillant à ce que la chlorure soit tout à fait dissoute, ensuite ajoutez suffisamment d'eau pour faire une chopine. De ce mélange prenez une cueiillérée à soup pour cinq gallons d'eau. (La chlorure de chaux doit être très fraîch)

Si l'eau est sale et embrouillée vous devrez doubler da dose. Vous trouverez peut-êter que l'eau aura un goût et sentira fort mais ceci ne peut faire tort et vous devrez l'ignorer.

La chlorure de chaux se vend en boîtes de 5 ou 12 onces dans toutes les pharmacies.

Souvenez-vous que ces instructions ne devront ûtre suivies qu'en cas d'urgence et qu'au moment où l'eau sera retirée du puits— avant de vous en servir. Vous ne devrez pas à cause de ces instructions négliger l'entretien de vos puits.

Ecrivez au département de la Santé publique pour avoir le pamphlet disant comment stériliser les puits.

Si vous suivez ces instructions les cas de typhoïde seront diminués de beaucoup.

Choses Agricoles

Mélanges de grain pour l'ensilage

Dans le rapport des travaux conduits à la Station expérimentale fédéral de Lennoxville, Qué., en 1931, le régisseur J. A. McClary dit ce qui suit au sujet de la valeur des mélanges de grain pour l'ensilage:

"Les mélanges de grains cultivés pour la mise en silo se sont montrés une récolte très sûre pendant les sept années qu'ils ont été à l'essai sur cette station. Ils ont donné satisfaction dans bien des conditions différentes et sur bien des points des cantons de l'Est lorsqu'il s'agissait de variétés bien choisies, et leur culture est maintenant très répandue.

"Sur terre bien égouttée et très fertile, les mélanges de grains se montrent généralement inférieure au blé d'Inde et aux tournesols. Cependant, dans les conditions ordinaires de la ferme, un bon mélange de variétés de grains produit presque invariablement plus de matière sèche par acre que le blé d'Inde, et se montre plus sûr que les tournesols, sur terre peu fertile ou mal égouttée. Cette récolte peut aussi être cultivée avec beaucoup moins de travail et peut se rentrer sans l'emploi de machines spéciales.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

x

Nouveau désinfectant

Un désinfectant très efficace et qui a donné entière satisfaction pour le lavage et la désinfection des poulaillers et de tous leurs accessoires, a été développé à la Station expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué. Il a la composition suivante:

Faites dissoudre trois quarts de livre de lessive concentrée dans une quantité d'eau aussi petite que possible. Cette solution doit être préparée plusieurs heures avant le moment où l'on doit s'en servir, car la lessive doit être employée froide. Ajoutez-y lentement une pinte et demie d'huile de lin crue, en brassant en même temps. Continuez à brasser jusqu'à ce qu'un savon liquide se soit produit, puis ajoutez graduellement un gallon de créosote commerciale, en brassant constamment jusqu'à ce que le liquide soit brun foncé clair. Metrez une demi-tasse du mélange dans un gallon d'eau.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère del 'Agriculture, Ottawa, Ont.

x

L'engraissement en épinette est d'un bon rapport

Les essais d'alimentation et d'engraissement des volailles conduits à la station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask., l'année dernière offrent un intérêt tout spécial pour les cultivateurs. Dans la conduite de ces essais, qui avaient pour but de démontrer la valeur relative des aliments et des modes d'alimentation, quatre groupes séparés de cochets et de poulettes ont été employés. Nous ne pouvons pas entrer ici dans tous les détails mais les conclusions que voici méritent d'être citées:

L'élevage et l'engraissement des volailles pour la production de la viande permettent d'utiliser avantageusement les aliments cultivés sur la ferme.

L'engraissement en épinette, pour finir les volailles, est d'un bon rapport et mérite d'être recommandé.

Il est bon de conserver les oiseaux jusqu'à ce qu'ils soient assez développés; il n'est pas avantageux de vendre des oiseaux incomplètement formés.

Les poulettes que l'on engraisse à l'épinette devraient être engraissées de trois semaines à un mois plus tôt que les cochets.

Les oiseaux trop âgés ne sont pas avantageux parce que le bénéfice par livre d'aliments consommés est trop faible.

Les oiseaux gros, bien engraissés, bien à point, obtiennent un plus gros prix par livre que les petits oiseaux, également bien finis.

Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Min. de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

x

Quand faut-il sortir le miel de la ruche?

Il y a tant de concurrence aujourd'hui sur le marché pour la vente des produits de toutes sortes que seuls les produits les mieux préparés, les mieux présentés, ont une chance de se vendre à prix avantageux, et ceci s'applique tout spécialement aux denrées alimentaires. Il s'est fait de grands progrès dans cette voie en ces dernières années et le public consommateur devient de plus en plus difficile à satisfaire, de plus en plus regardant. Le miel est un produit alimentaire; c'est un produit qui se détériore très rapidement s'il n'est pas bien mûr, bien emballé et bien conservé. Le miel est le nectar des fleurs, recueilli et modifié par les abeilles dans leurs ruches. Une analyse du nectar qui venait d'être butiné sur la ferme expérimentale centrale à Ottawa, montre qu'il contient une forte proportion d'eau, tandis que le miel bien mûr ne contient que de 18 à 20 pour cent d'eau. L'élimination de ce surplus d'eau que renferme le nectar fait partie du procédé de maturation; elle est effectuée par les abeilles elles-mêmes. A mesure que le nectar est recueilli, il est déposé goutte à goutte dans les cellules du rayon de miel et le procédé de maturation se poursuit au fur et à mesure de l'emmagasinage. Un jour arrive où toutes les cellules des rayons de miel sont remplies, et lorsque le procédé de maturation est suffisamment avancé les abeilles bouchent ces cellules avec des opercules de cire. Dans l'Est du Canada il faut attendre que les deux tiers au moins des cellules soient operculées avant de sortir le miel de la ruche; il vaut beaucoup mieux même attendre qu'elles soient entièrement operculées. Dans l'Ouest du Canada, où l'atmosphère est généralement beaucoup plus sèche que dans l'Est, on ne court aucun risque à sortir le miel de la ruche lorsque la moitié seulement des cellules sont operculées, mais même là il n'en sera que meilleur si on le laisse jusqu'à ce que tous les opercules soient formés. Le miel que l'on ôte de la ruche avant qu'il soit bien mûr contient trop d'eau et il est très exposé à fermenter peu après l'extraction.

C. B. GOODERHAM,
Apiculteur du Dominion

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MONTMARTRE, Sask.

COMMUNION SOLENNELLE

Dimanche, le 21 août, un jour heureux s'est levé pour nous: La journée eucharistique des enfants.

Qu'il était beau de voir ce groupe de 50 enfants s'avancer pieusement de la table sainte. Comme des soldats rangés en bataille, ils se lancèrent corps et âme pour faire honneur aux promesses de leur baptême.

Après quatre semaine de catéchisme, ils se préparent à ce grand jour par une retraite de trois jours, sous la direction du R. P. Michel, des Missionnaires de la Sallette de Forget.

A la messe du matin, il y eût communion solennelle des enfants.

Le soir renouvellement des promesses du baptême et consécration au Sacré Coeur et à la Sainte Vierge. Qu'il était touchant d'entendre ces soldats de l'Eucharistie prononcer à haute voix ces paroles vieilles de plusieurs siècles: "Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses oeuvres et je m'attache à Jésus Christ pour toujours". Souhaitons qu'ils se souviennent longtemps de ce jour mémorable.

Comme marque de reconnaissance envers Mgr l'Archevêque, pour le travail qu'il accomplit dans l'oeuvre de l'éducation religieuse, ces chers petits lui ont fait parvenir un bouquet spirituel.

AU MILIEU DE NOUS

Le R. P. Michel de Forget a prèché a semaine dernière une retraite aux enfants.

—Madame Bernuy de Wauchope a fait une visite de quelques jours à des amies à Montmartre.

—Mme D. McNeil et Mlle Rita McNeil sont les hôtesses de leur soeur Mme J. E. Demers, pour quelques jours.

—Mlle Carmelle Drouin de Willow-Bunch a passé quelques jours chez M. et Mme L'Heureux.

—Mlle Verherg, notre dévouée institutrice, est de retour de ses vacances. Elle a ouvert sa classe le 21

PENIBLE ACCIDENT

Nous sympathisons de tout coeur avec la famille de M. Antoine Jalbert, victime d'un bien pénible accident. Il était à entasser sa récolte de foin pour l'année lorsque sa machine, faisant défaut, le lança par terre presque sans vie. Madame Jalbert se porta à son secours et, grâce à de bons soins, nous espérons qu'il reviendra bientôt à la santé.

CANTAL, Sask.

—Pour la quatrième fois la tournée du "Patriote" faisait des siennes dans notre province. St-Raphaël de Cantal n'avait jamais goûté de ces belles réunions qui attachent le peuple français à ses destinées patriotiques et sublimes à la fois.

Nos quatre acteurs qui nous ont amusés si classiquement sous la direction du R. P. Lizée, o.m.i., du collège de Gravelbourg, méritent nos plus sincères félicitations et remerciements.

M. Cyprien Bertholet, et les chefs de notre cercle naissant se sont dévoués au point de fabriquer un théâtre des mieux constitués dans le sous-bassement de notre église pour cette inoubliable circonstance.

La salle était remplie comme de plus belle. Nos paroissiens ne se laissent pas vaincre en générosité et en patriotisme. Nous ne sommes pas reculés en face des paroisses environnantes. Le prédécesseur de notre curé actuel a toujours été un homme de sa langue et de sa foi, il a toujours combattu pour la tradition et la foi de nos pères. C'est pourquoi les gens de Cantal continuent à aimer le bon Dieu avec la même ardeur et la même générosité sous le nouveau règne.

M. Cyprien Bertholet présenta à l'assemblée en termes choisis la plus cordiale bienvenue au R. P. Lizée et à ses jeunes acteurs, président dévoué de notre cercle.

M. le curé eut la bonté de leur payer un goûté après la séance et de les héberger chez lui jusqu'à leur départ pour Wauchope.

Le correspondant du "Patriote" à Cantal remercie de tout coeur toute l'assistance et ceux qui ont préparé la salle pour cette agréable soirée, Dames et Messieurs.

—Notre curé s'est absenté la semaine dernière puor la retraite ecclésiastique. Le Rév. M. B. Garand le remplaça pendant la retraite.

—La récolte est des plus belles à Cantal, mais que dire du marché!

—Notre curé et M. Garand sont allés à St-Antoine, mardi, pour voir le frère M. Ed. Garand dangereusement malade.

ST-EUSTACHE, Man.

—A l'assemblée des Dames de Ste Anne les dignitaires ont été réélu Mme Arthur Beaudry, présidente; Mme Arthur Lachance, vice-présidente; Mme Arthur Gervais, secrétaire; Mmes G. L. Marsolais et Alfred Beaudin, sacristines, Mme Amédé Beaudin, musicienne et Mmes William Carrière et Jos. Lachance, visiteuses de malades.

—M. le curé, en compagnie de Mgr Jubinville de St-Boniface, de M. le curé Hogue, d'Elie et de M. le curé Derome de Portage la Prairie sont allés en visite jusqu'à Clear Lake.

—Mlle Annette Beaudry, fille de M. et Mme Arthur Beaudry est entrée au noviciat des Soeurs Grises à St-Boniface. En religion elle a le nom de: Soeur Annette Beaudry En visite chez des parents M. et Mme Hector Allard, professeur à l'Université d'Edmonton.

—Le docteur Marsolais et sa famille ont été faire visite à leur parents de St-Boniface, Lorette, La Broquerie et St-Labré.

—M. et Mme Alaxis Painvidic sont en visite chez leur nombreux parents.

—M. et Mme Arthur McCaugan, en visite chez M. Sandy McDonnell.

—Mlle Estelle Boily de Somerset, en visite chez Mlle Alice Gervais.

NAISSANCES

—Le 21 juillet M. et Mme Hervé Allarie, Georgina Gervais, une fille.

—M. et Mme Christ Gross à Maxwell Colony le 27 juillet, un fils.

—M. et Mme Jim Cyr, Annette Hébert, le 28 juillet, une fille.

—M. et Mme Dick Nabess, Pearl Kyrton, le 2 août, une fille.

—Nous offrons nos sincères sympathies à Mme Adolphe Lacroix pour la mort de son père M. Noël Marie, mort accidentellement à St-Boniface, âgé de 92 ans.

—Le 15 août, les enfants de Marie après leur assemblée annuelle ont offert un joli petit banquet à M. le curé à l'occasion de la 20ème année de son arrivée dans la paroisse.

—M. Frédéric Létourneau a la visite de son frère M. Domina de Hugo, Minn. Il y avait 34 ans qu'ils ne s'étaient vus. En même temps M. et Mme Proteau de Pine Wood, et trois de leurs enfants; de St-Boniface, Mme Alp Pageot, M. et Mme Donat Cormier de La Salle.

—M. et Mme Hormidas Beaudin de Buff-Creek sont en visite chez leurs enfants.

x

L'esprit du fou.

Triboulet, bouffon de François 1er, ayant offensé son maître, celui-ci le condamna à mort.

Triboulet demanda grâce. Le roi lui accorda seulement de choisir son genre de mort.

—Puisque vous me laissez le choix, répondit le bouffon, je demande à mourir de vieillesse.

Cette réponse fit tellement rire le roi qu'il pardonna à Triboulet.

x x x

Brin de dialogue.

—Je te dis que nous aurons encore la guerre!

—Fiche-moi la paix!

Au bord de l'océan.

—Cette partie de la digue a été détruite par un raz de marée.

—Croyez-vous! une si petite bête, faire tant de dégâts.

x x x

Chiromancie.

—Vous êtes pêcheur!...

—A quoi voyez-vous cela?

—Aux nombreuses lignes que vous avez dans la main.

x x x

Au tribunal.

—Enfin, vous avez tué votre beau père.

—Mon juge, je me suis toujours occupé de l'extinction du beaupérisme!

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

RADVILLE, Sask.

Adresse française lue à Son Excellence Monseigneur James Charles McGuigan, à l'occasion de sa visite pastorale à Radville dimanche le 31 juillet par M. J. A. Saindon, président du cercle de Radville.

A Son Excellence Monseigneur
James Charles McGuigan.
Archevêque de Régina.

Excellence,

L'humble petite paroisse de la Sainte Famille de Radville tressaille d'allégresse en ce moment et tient à vous exprimer son bonheur et sa reconnaissance pour l'insigne honneur que vous daignez lui faire en vous arrêtant au milieu de votre course évangélique, pour visiter ces quelques brebis de votre troupeau.

La nouvelle de votre nomination au siège de Régina, il y a deux ans, a rempli de joie l'âme de tous vos diocésains. Plongés dans le deuil comme nous étions par la mort de notre regretté Archevêque Monseigneur O. E. Mathieu. Au mois de mai 1930, vous nous arriviez comme l'envoyé de Dieu, pour nous apporter vos lumières, votre amour et vos consolations.

Vous le savez, Excellence, tant de nuages sombres planaient sur nos têtes au moment même où la mort venait nous ravir notre regretté Archevêque... La disette s'évissait déjà dans le sud de cette province; un nuage de persécution et d'oppression injustes grondait tout autour de nous, vous nous arriviez cependant confiant dans l'avenir offrant de joindre vos prières aux nôtres, pour implorer la "Vierge aux Blés d'Or" d'avoir pitié de nous et de nous obtenir, au plus tôt, un retour à la prospérité. Votre réputation d'aviseur sage, prudent et éclairé, mettait du courage au coeur de ceux qui luttaient déjà pour la défense des causes sacrés. Bref Votre arrivée nous apportait à tour, en même temps que de la joie, une grande espérance.

La seule chose que nous regrettons en ce jour, c'est que, vu les circonstances, nos ressources limitées ne nous permettent pas de vous faire la réception que votre dignité mérite et que nos coeurs auraient désiré vous faire. Mais la renommée qui vous attribue une grande bonté et une condescendance sans borne, nous rassure et nous font oublier pour ainsi dire, notre manque de décorations extérieures, pour nous approcher de vous et vous présenter, avec toute la générosité dont nos coeurs en sont capables, la plus cordiale bienvenue et l'attachement le plus sincère.

Soyez assurée, Excellence, que chaque fois que la Providence vous conduira au milieu de nous comme elle fait aujourd'hui, vous trouverez toujours des coeurs aimants et soumis. Puisse votre passage au milieu de nous, être couronné de grâces et de bénédictions pour nous, nos familles et nos entreprises.

Votre Excellence, nous en sommes sûrs, nous fera profiter de son expérience dans le ministère des âmes en nous donnant des conseils. Puissons-nous les mettre en pratique, et vous assurer que soumis aux décrets de la Providence sur nous, nous ne négligerons rien pour l'avancement de notre paroisse.

Veuillez accepter, Excellence, ces sentiments que nos coeurs vous offrent en ce moment et nous bénir tous.

Les paroissiens de la Sainte Famille de Radville, Sask.

ST-BRIEUX, Sask.

—Enfin, nous avons été à Saint-Front, avec notre soirée au profit de l'A.C.F.C. La pluie qui avait retardé plusieurs de nos tentatives nous a laissé, le dimanche 7 août, une belle journée. Le temps étant si impossible de faire aucune publication à l'avance. Néanmoins les paroissiens de St-Front, quoique avertis à la dernière minute se sont rendus le soir, en très grand nombre, pour encourager nos acteurs et aider à la caisse de la contribution annuelle. Merci à ces messieurs et dames qui ont arrangé le théâtre et préparé à goûter et qui nous ont reçus avec une amabilité si canadienne française.

Le dimanche suivant, c'était au tour des gens de Prud'homme de venir nous visiter. Ces acteurs de talents nous ont donné une très belle soirée, il est regrettable que l'assistance n'était pas plus grande, peut-être la moisson qui battait son plein a gardé quelques-uns à la maison, pour être plus dispos à travailler dur le lendemain. Dans tous les cas, nous sommes heureux de cette visite des acteurs de Prud'homme.

MARIAGE

Le mardi 16 août, se célébrait à Carlton le mariage de François Bergot de St-Brieux avec Mlle Eugénie Robin de Carlton. Grand'-messe solennelle par M. l'abbé Le Sann, assisté par les RR. PP Chevalier, o.m.i., et Routhier, o.m.i., comme diacre et sous-diacre.

M. le curé lut une adresse touchante qui sera, nous le souhaitons, la devise des nouveaux époux.

Après a cérémonie religieuse, un dîner copieuà attendait les noceurs à la demeure de l'héroïne de la fête.

La journée se passa dans la gaieté et le bonheur que savent si bien exprimer les gens de Carlton.

M. Bergot est bien connu à St-Brieux qu'il habite depuis plusieurs années et nous souhaitons à son épouse la bienvenue parmi nous.

A M. et Mme Bergot nous renouvelons nos voeux de bonheur.

LESTOCK, Sask.

Bravo!

Le comité paroissial de l'A.C.F.C., à leur dernière tenu sous la présidence de leur dévoué président, M. Laurent Thibodeau se sont chargés de mener à bonne fin la vente des billets du bazar diocésain. Bravo! avec de l'enthousiasme et de la bonne volonté, ces braves gens contribueront largement au succès des oeuvres paroissiales.

DIVERS

—Mme E. Mongrain est retournée à l'est après avoir passé quinze jours à Lestock.

—M. Kirouak, de la maison Gaspard, Ltée, était de passage ici ces jours derniers venant d'Edmonton et se rendant à Winnipeg où il résidera dorénavant.

—La coupe des grains bat son plein. En général les gens semblent satisfaits de la récolte. Puisse-t-il en être ainsi pour les prix!!

—M. W. Boivin est sérieusement malade. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

—MM. Hector Jean et Jean Doll sont employés aux travaux à l'école indienne.

—MM. George et Alfred Long sont allés passer une partie de leur vacances chez des parents à Winnipeg Tous deux retourneront au collège Campion en septembre prochain.

—Tous nos jeunes gens sont employés sur différentes fermes pour la récolte. Ils vont trouver cela bon de pouvoir gagner un peu!

—M. l'abbé Arès, curé de Cut Knife était de passage ici la semaine dernière, il est retourné chez lui avec Mme Breton et sa famille ainsi que Mlle Béatrice Thibodeau...

—Les classes du village rouvriront le 29 du mois courant. Comme l'année dernière, M. Feader sera le principal de l'école.

—Mme Nofield, de Régina, visite ses parents à Lestock et à Punnichy.

—La famille Griffin qui nous avait quittés pour aller à Rocanville, l'an dernier, nous est revenue pour demeurer à Lestock.

—Le 18 est décédée Annie, fille de M. et Mme John Buskshaw. Funérailles à l'église Ste-Elizabeth le 19 courant. Nos sympathies à la famille éprouvée.

VONDA, Sask.

—Les battages sont commencés au sud de Vonda. M. Clotaire Denis a déjà battu 200 acres et a délivré quelques charges de grain aux élévateurs de Vonda. Le rendement est meilleur que celui de 1931, mais à cause de la sécheresse de ces dernières semaines le rendement n'est pas ce qu'on avait d'abord espéré.

—Mme Denis est de retour de l'hôpital St-Paul où elle a subi une grave opération. Sa famille et ses nombreux amis sont heureux de la voir en pleine convalescence.

—M. Elphège Brault et sa famille sont actuellement en visite chez M. Edgard Caille de Vonda.

—Un de nos anciens concitoyens M. Auguste Rioux, maintenant de St-Arsène, P. Q., est en visite à Vonda pour environ 2 mois.

—Lundi soir, le 15 août un fermier ukrainien du sud de Vonda, M. Steve Sczewchuk perdait la vie dans le lac de Vonda. Etant très bon nageur il essaya de traverser le lac à la nage.

Personne ne se trouvait auprès de lui au moment de l'accident, mais il est supposé qu'exténué M. Sczewchuk ne put parvenir au rivage et coula à fond. Il laisse une femme et 9 enfants.

—M. le Dr Uhrich, ancien ministre dans le gouvernement provincial, était de passage à Vonda cette semaine.

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

L'ANNEAU DE VERMEIL

par Romain GALLOIS

Suite

—Ne me défendez rien, puisque je suis étranger... Suzanne éclata de rire:

—Allons, bon!... Voilà mon curé obligé de chercher ailleurs.

Tout en parlant, elle avait détaché quelques brindilles auxquelles elle joignit des anémones, une rose et des narcisses, après quoi elle inspecta la salle à manger, perplexe:

—S'il avait un vase, je commencerais par fleurir sa salle à manger...

Et soudainement inspirée, avisant une carafe:

—Mais voici qui fera très bien!.. Là!... Devant votre Vierge!... sont-elles jolies!... Bénissez ma Providence inconnue.

Amusé autant qu'heureux, l'abbé se recula d'un pas pour juger:

—Elles sont charmantes. Je bénis la Providence et sa dispensatrice. Seulement..., nous pourrions peut-être... J'ai besoin de ma carafe, Suzanne...

—Non, Je tiens à mon vase improvisé. Vous prendrez un pot, la belle affaire!

—Un pot... Jamais Anaïs ne consentira...

—Mlle Anaïs a le droit de respirer ça, non d'y toucher, et j'espère bien que vous n'y toucherez pas non plus. Je vous l'interdis. Voilà!

Ce "voilà", plein de sourires, tomba parmi les fleurs que la jeune fille remuait afin de composer un second bouquet. La main se tendit ensuite vers Georges.

Celui-ci, hésitant, scruta les yeux qui l'invitaient.

—Vous dépouillez le bon Dieu!

—Je dispose de mon bien. Prenez... mon Noël!...

Il accepta, les paupières battantes, et se retira presque aussitôt. Suzanne le suivit des yeux par la fenêtre, tandis qu'il s'éloignait reconduit par M. Laverne, et lorsque celui-ci revint, elle lui dit:

—Vous avez deviné?

—Quoi donc?

—Ma Providence?...

—Je n'y pensais plus.

—Adéline Vaulprey..., pour "mon église".

—Adeline!... S'il savait, le pauvre ami!...

—S'il savait!... Vous n'êtes pas fin, Monsieur le Curé, soyez sûr qu'il a deviné, lui, et tout de suite.

—Mais alors vous n'auriez pas dû, Suzanne...

—Lui donner ces fleurs qu'il désirait au fond de toute son âme!...

—Je n'y comprends plus rien. Feriez-vous le travail du diable?

—Comment?

—Oui, cherchez-vous à raccommoder..., à le rapprocher de cette... mondaine légère..?

—Je n'essaye ni raccommodage ni rapprochement. Dieu me garde d'empiéter sur son domaine! Je me contente de suivre une poussée lente dont il est seul à prévoir l'issue, et je vous assure que cela m'émeut parfois beaucoup.

La sagacité féminine avait vu juste. Georges savait, sentait que les fleurs venaient de Line. Si l'on eût prononcé le nom, il se fût dérobé, mais l'anonymat, discrètement maintenu, permettait une de ces distinctions subtiles où le coeur trouve son profit. Le bouquet resta longtemps sur le secrétaire où le jeune homme le posa dès son retour parce qu'il avait passé par les mains de Suzanne...

M. Montrinier le remarqua un jour, ce bouquet, non sans surprise.

—Tiens!... des fleurs de Nice!... Quelle jolie main t'a donné ça.

—Celle de Suzanne Lacour.

—Ah!

L'entretien finit par ce "ah!" de contre-basse qu'accompagna un froncement de sourcils. Mais, une heure après, M. Montrinier rentrait avec la physionomie d'un homme qui rumine ce qu'il va dire et s'y résout péniblement. Il approcha un siège, et, sans préambule, d'un trait, pour en finir plus vite, jeta cette déclaration, la gorge serrée:

—Ecoute, Georges: nous nous sommes chamaillés parfois à propos de mariage; mes idées ne cadrent pas toutes avec les tiennes..., nous pourrions recommencer; j'aime autant te donner carte blanche. Choisis ta femme comme tu l'entendras. Je ne veux pas te bousculer: je comprends que tu aies de la peine. Songe pourtant que l'âge te pousse et songe aussi à ton vieux papa qui tremble de ne jamais voir ses petits-fils.

Georges qui, dès le début, s'était mis sur la défensive, redoutant un assaut, lui serra la main lorsqu'il se tut.

—Je vous remercie, répondit-il, de la bonne latitude que vous me donnez. Elle m'allège un peu. Soyez assuré que je ne laisserai pas s'achever l'année qui s'ouvre sans vous apporter une décision. J'en comprends moi-même la nécessité.

Il se trouvait allégé, en effet, de penser qu'un mariage avec Suzanne devenait possible désormais. Non qu'il en rêvait déjà: son coeur n'était pas encore libéré...; mais enfin, par moments, il se surprenait à rapprocher les deux visages et sentait confusément que le plus proche maintenant pourrait faire oublier le plus lointain. Alors, dans l'obscurité de l'avenir, une lueur brillait, un point d'aube que malheureusement l'opposition connue de M. Montrinier venait éteindre aussitôt. Grâce au brusque revirement opéré, l'avenir s'éclairait de nouveau, la lueur y projetait un rayon, sinon consolant tout à fait, du moins limpide, qui ne s'évanouirait plus.

Le sondant des yeux, son père insista, peut-être afin de savoir au juste si le coeur avait jeté son dévolu.

—Tu m'as bien compris?... Carte blanche... Je ne discuterai ni les apports... ni les espérances...

—J'ai bien saisi, mon père. C'est une belle marque de confiance que me donne là votre affection.

—Ca va!

Ils n'avaient plus rien à se dire; M. Montrinier se sauva comme un bon bourru qui ne veut point paraître heureux de sa faiblesse, et Georges regarda longtemps les petites fleurs auxquelles il devait le miracle...

Le lendemain, une anémone mourait!... Il en mourut une deuxième..., une troisième!... Les jours suivants, les mimosas recroquevillèrent leurs feuilles; le dernier oeillet s'éteignit à son tour malgré les soins attentifs qui l'eussent voulu prolonger!... Mariette enleva sa dépouille, et ce fut le silence!... le silence qui suit même la mort des choses.

D'autres semaines coururent sous la neige, sous la bise, sous la brume, des semaines durant lesquelles Suzanne fut seule à savoir ce qu'il advenait de Line, suele aussi à devenir ce qui se passait dans le coeur de Georges: elle lisait trop bien dans ses yeux. Et l'occasion lui fut offerte souvent d'y pénétrer parce qu'on se vit davantage durant cette saison d'hiver.

Les veillées sont longues. Elles étaient assez monotones, fort solitaires au Thiouzet, car M. Montrinier se couchait de bonne heure, avec la régularité d'un moine. Georges n'avait guère que ses livres pour lui tenir compagnie. Les sollicitations de Mme Lacour, celles de l'abbé Laverne, qui lui-même y trouvait son bénéfice, l'amenèrent à fréquenter, chaque jeudi soir, le petit salon où Suzanne dressait une table pour le bridge. On "cartonnait", on causait, on riait des surprises du jeu ou des piquantes anecdotes de l'abbé. Parfois — quand Mme Lacour le demandait, — on ouvrait le piano, les doigts agiles de la jeune fille réveillaient son âme harmonieuse pour en tirer une fantaisie de Chopin, un thème de Beethoven, des fusées musicales de Frantz Liszt... La soirée s'envolait dans une expansion douce et l'on se séparait à la tintée de 11 heures avec un peu plus de sympathie réciproque. Alors, c'était le retour vers le Thiouzet, dans la nuit noire ou dans la nuit bleue, au grand trot de Cyrus qui sentait de l'élan chez le maître.

Un soir qu'elles regardaient ensemble le jeune homme s'éloigner, Mme Lacour dit à sa fille:

—Je crois, Suzanne, que nous sommes en train de guérir sa mélancolie.

—Le guérir, maman?...

—Ecoute-moi ce joyeux trot.

—J'entends bien qu'il a pris de l'élan, mais cet élan ne lui vient pas d'où vous pensez.

Elles rentrèrent en se donnant le bras :

—Tu n'as pas vu comme il te regardait!...

—Vous n'êtes pas fine, vous disje. Ma musique a pu lui plaire, mais lorsque je me suis mise au piano, le charme qui l'allège avait opéré déjà.

—Que crois-tu donc?

—Je crois que, s'il trouve du plaisir à nos réunions, c'est uniquement parce qu'il me sait en relations avec Adeline.

—Aurait-il donc l'intention...?

—Il se défend, j'en suis sûre, de penser à elle, mais cela tout de même lui est agréable de me rencontrer parce qu'il emporte l'impression d'avoir eu de ses nouvelles. La contradiction est si humaine!... Et vous verrez...

—Nous verrons, nous verrons, Suzanne..., qu'un beau jour M. Montrinier viendra me faire sa courbette en me disant: "Madame, j'ai l'honneur de vous demander.."

Suzanne tressaillit, retira son bras qu'une pression maternelle immobilisait:

—Voulez-vous bien, maman!... se récria-t-elle.

Et les deux mains contre les tempes grises avant de baiser le front:

—Je vous défends de parler de ça..., je vous le défends.

CHAPITRE XIII

A la fin de février, entre 1 heure et 2 heures de l'après-midi — car jamais facteur rural ne se pressa, — Georges dépliait, un jour, le Nouvelliste de Lyon que venait de lui remettre le bon fonctionnaire des postes dont il entretenait le zèle par un casse-croûte généreux. Pourquoi tourna-t-il deux feuillets au lieu d'un et pourquoi ses yeux tombèrent-ils d'abord sur les annonces nécrologiques auxquelles il ne prêtait guère attention d'ordinaire?... La vie est pleine de ces rencontres où se manifeste une conduite mystérieuse des événements qu'on blasphème en l'appelant hasard. Un nom le frappa d'emblée, le fit pâlir sous le choc: "Emmanuel Vaulprey..., décédé le 25." Il relut, les yeux brouillés: pas de doute possible; un autre nom précisait. Elle avait bien perdu son père!... Le journal annonçait les funérailles pour le lendemain, à Lyon. Malgré l'évidence, les yeux revinrent encore aux premières lignes... Quelles larmes, et sur quel visage!... elles évoquaient, ces lignes brutales. Le vent, qui souffle dans les peupliers, ne secoue pas plus leurs feuilles grêles que ne fut secoué, dans les mains de Georges, le papier qu'elles tenaient. Quand il le put, le jeune homme chercha son père. Il le trouva dans son bureau et lui tendit le journal:

—Lisez.

M. Montrinier sursauta, très ému lui-même:

—Ce pauvre Emmanuel!... C'est son désastre qui l'a tué.

Ensuite, il parut réfléchir. Cela dura quelques secondes, après lesquelles il regarda son fils:

—Bien que ton affaire nous ait séparés, j'irai. Je lui dois cet ultime témoignage d'amitié. Mais il vaut mieux que tu t'abstiennes, toi. Va dire à Octave qu'il attelle pour 5 heures. Je préfère partir ce soir.

S'abstenir!... Ah! sans doute!... Georges en avait déjà pris la résolution douloureuse. Pourtant!... oui, pourtant-... Il n'y tint plus dès qu'il fut remonté dans sa chambre; saisissant son chapeau, il redescendit et partit droit chez Suzanne Lacour.

Ce fut Mme Lacour qui vint ouvrir.

—Vous!... Mais... vous êtes ému Georges!...

—Je viens d'apprendre la mort de M. Vaulprey, bégaya-t-il étouffé.

—Oh! mon Dieu!... Sa pauvre femme!... sa pauvre enfant!...

L'exclamation prouvait évidemment que Suzanne elle-même ne savait rien. Il n'en fut que plus pressé de la rejoindre.

—J'aurais désiré voir, dit-il...

—Elle reconduit jusqu'à la route deux bonnes Soeurs de Bourg qui nous visitent parfois. Voulez-vous attendre un instant?

Il hésita.

Elle reprit, apitoyée:

—Je comprends, Georges. Allez au-devant.

—Oui... Si je restais, nous causerions de cette mort... J'aime mieux faire tout seul quelques pas sur le chemin.

Les pas qu'il fit sur le chemin vide, aux buissons désolés par l'hiver, comme les terres voisines, comme son âme, lui permirent de distinguer bientôt sur la grand'route deux silhouettes noires capuchonnées qu'une autre, moins austère dans ses lignes, quittait en se reculant. Un détour la masqua, un deuxième la mit devant ses yeux plus précise. Ils se hâtèrent l'un vers l'autre. Dès qu'ils furent en présence, le sourire qu'apportait Suzanne s'effaça:

—Vous avez une peine, Georges?

—Oui, très lourde. Marchons lentement...

La suite ne tomba qu'après un temps durant lequel il respira comme si l'air lui manquait:

—Mlle Vaulprey a perdu son père.

—Adeline!...

—Le 25. Un "faire part" l'annonce aujourd'hui dans le Nouvelliste.

—A Tamaris?

—Oui.

Suzanne garda le silence: elle priait...

Ils allèrent une longue minute, le front courbé tous les deux; enfin, la première, elle dit tristement:

—Quel désarroi!... La rude épreuve, après deux autres dont elle se relève à peine!...

—J'ai peur qu'elle n'y résiste pas. Cette série!.. On dirait que le ciel veut la dépouiller de tout!... de tout!.. m'empêcher de l'oublier jamais. J'admettais encore qu'elle souffrît par moi... comme moi... Il le fallait bien..., puisque.. Mais de la sorte, Suzanne...

—Il le faut peut-être aussi.

L'entretien menaçait de s'engager sur un sujet qu'il voulait éviter; il aborda sans transition l'objet propre de sa démarche:

A Suivre

Prince-Albert

—Le 22 août, les Religieuse de la Présentation avaient l'honneur d'accueillir leur Mère Visitatrice de Bourg St-Andéol, France, et leur Soeur Coadjutrice de St-Hyacinthe. Les deux distinguées voyageuses, arrêtées en cours de route par le mauvais état des chemins, ont anticipé de quelques jours leur visite à Prince-Albert. Leur arrivée inattendue a été une bonne et joyeuse surprise. Nous espérons que leur passage dans notre ville leur sera une halte reposante et agréable.

Lundi prochain, les écoles ouvriront leurs portes à la gent écolière. Les parents devraient se faire un devoir d'envoyer leurs enfants dès le premier jour. Le bon ordre et la charité le demandent.

—Le 23 août, baptême de Marie Louise Flynn, née le 27 juillet, enfant de Maurice Flynn et de Marielle Legault. Parrain, O. Legault, oncle: marraine, Mlle Simonne Legault, tante.

—Le 21 août, baptême de Marilyn Ferne McBeath, née le 27 janvier, enfant de John McBeath et de Marguerite Delorme. Parrain, J. Delorme. marraine, Mme Anne Delorme.

—Madame François Rondot est décédée à Prince-Albert, la nuit dernière à 1 heure 15. La famille Rondot est originaire du département des Côtes d'Or, France. René Rondot, fils aîné de la défunte, fut le premier à venir en Canada, en 1912, et s'établit d'abord à Pipe Stone, Manitoba. La mère et un plus jeune fils ,André, vinrent le rejoindre l'année suivante. Puis arriva, en 1914, François, le chef de la famille.

René fut appelé sous les drapeaux lorsqu'éclata la grande guerre. Il repartit pour la France en novembre 1914. Il écrivit quelques lettres au début, puis le silence. Il disparut le 6 octobre 1915, d'après l'avis que la famille a reçu du gouvernement français. Est-il encore vivant? Est-il tombé sur le champ de bataille. Mme Rondot a toujours vécu sous l'impression que son fils est encore en vie. Cette anxiété a contribué pour beaucoup à la mort de cette mère profondément affligée.

M. François Rondot, père du soldat disparu, partit à son tour pour la guerre en novembre 1915, ignorant encore la disparition de son fils. Quelque temps après, un câblogramme, dont la famille n'a jamais pu découvrir l'origine, annonçait à madame Rondot la mort de son mari. Ce n'était pas vrai. M. François Rondot, réformé vers la fin de 1917, rentrait de suite dans ses foyers en Saskatchewan. Depuis il a été doublement décoré. Il porte la médaille militaire pour sa propre bravoure au champ de bataille, et la croix de guerre en reconnaissance des services rendus à la France par son fils disparu.

Les funérailles de madame François Rondot auront lieu à la cathédrale de Prince-Albert demain matin, à 10 heures.

—Dimanche après-midi Mme Gustave Carrier et ses filles Mlles Juliette et Gabrielle recevaient les dames Canadiennes-Françaises.

Les tables étaient artistiquement décorées de pois de senteur et de verdure.

Mme Jutras servait le thé assistée par Mlles Lussier, Jaspar et Denise Jutras.

—M. R. P. Dawson, autrefois de Prince-Albert, et maintenant résident à Meadow Lake était de passage ici pour fin de semaine.

—Mlle M. Landry de la Banque Canadienne Nationale de Ponteix, remplace Mlle Michaud qui dans le moment séjourne dans la province de Québec.

—Mme L. Langlois et Mlle Michaud sont parties pour un voyage de deux mois dans l'Est.

—Mlles Thérèse Jutras, Denise Jutras, Peggy Lussier et Clara Shnay sont de retour de Round Lake, après y avoir passé deux semaines de vacances.

NOTES SPORTIVES

MM. Pierre Jutras et J. Lacroix du club de tennis A.C.F.C, jouant en double aux cours du C.N.R., sont dans les semi-finales pour le championnat. Bravo,. il faut se rendre au championnat si possible.

Nouvelle constitution pour les Indes

Londres. — Le premier ministre Ramsay MacDonald a livré au public son projet de distribution de sièges dans les prochaines législatures provinciales de l'Inde britannique, où seront représentés les Hindous, les Moslems, les Sikhs, les Intouchables et toutes les autres races, croyances et classes qui se font la lutte.

Le communiqué du premier ministre, qui marque l'un des grands faits de l'histoire de l'Empire, débute par une note d'avertissement. Il ne doute pas que la solution déplaira à tous les groupes. Le gouvernement anglais n'a jamais désiré intervenir dans ces difficultés de famille et il a fait les plus grands efforts pour que les Indiens s'entendent eux-mêmes. Mais l'impossibilité pour les Indiens d'en arriver là a empêché toute préparation de constitution et a obligé le gouvernement anglais à agir.

Le cabinet, dit-il, soumettra le nouveau projet au parlement jusqu'à ce que les Indiens aient pu trouver mieux. Parmi les décisions les plus importantes qui ont été prises on remarque la continuation du présent système de votation en existence aux Indes; les électorats voteront séparément et on établira a proportion des sièges hindous et moslems dans le Punjab et le Bengale.

Le gouvernement aurait sans doute préféré un système d'électorats conjoints mais il n'était pas possible d'abolir les sauvegardes des électorats séparés auxquels les groupes minoritaires attachent une telle importance. Le communiqué du premier ministre se termine par un appel à tous les Indiens d'accepter le projet qui a pour fin d'établir l'équilibre entre les diverses factions des Indes. Il est le seul moyen d'en arriver à la préparation d'une constitution pour l'Inde.

La décision permet aux Indiens de trouver un moyen de régler eux-mêmes leurs difficultés. Ils peuvent la changer en tout ou en partie avant qu'elle ne soit soumise à Westminster mais à la condition que tous les groupes soient d'accord. Le projet ne s'intéresse pas au problème de la représentation dans la législature centrale vu qu'elle n'est pas mûre pour cela.

Les Hindous obtiennent la majorité des sièges à Madras, dans les provinces unies, Bihar, Orissa et les provinces centrales, et la prépondérance à Bombay et à Assam. Les Moslems reçoivent la majorité dans les provinces sur la frontière du nord-ouest.

LES MUSULMANS MECONTENTS

Ottawa. — Le pan du premier ministre d'Angleterre, Ramsay Mac Donald, de permettre aux Musulmans, aux Hindous, aux Sikhs et aux Intouchables, de siéger dans les Législatures de l'Inde n'est pas satisfaisant pour les Musulmans et reflète les préjugés du premier ministre anglais, a déclaré Seth Haji Abdoulah Haroon, membre de la délégation de l'Inde à la conférence économique impériale,

Ce délégué a ajouté que les Musulmans du Pundjab et du Bengale, ne permettront jamais ce qu'il considère lui-même une injustice.

"Je suis loin de l'Inde où je ne pourrai retourner avant une couple de mois a déclaré le leader des mahométans qui fit observer: "Cependant, je demande à ceux que je représente de considérer les choses avec calme, d'essayer de bien comprendre a portée de cette question et de consolider leurs positions et de continuer à travailler pour le maintien des droits que l'on veut nous enlever.

Les musulmans ne nient pas aux hindous leurs droits à la majorité des sièges dans les provinces où ils sont en plus grand nombre que les mahométans, continua Adboula Haroon, mais tout ce que ses derniers demandent, c'est d'être en majorité dans la représentation du Pundjab et du Bengale. Dans le Pundjab les musulmans constituent 55 pour cent de la population et dans le Bengale, 54 pour cent. La distribution des districts électoraux ne reflète pas une juste proportion d'après le plan du premier ministre MacDonald.

A Travers le Monde

L'Allemagne veut réduire l'armée française

Berlin. — On apprend que l'Allemagne est à la veille d'ouvrir des négociations directes de désarmement avec la France. Si ces négociations ne produisent pas de résultats satisfaisants, l'Allemagne "abolira" les restrictions militaires que lui imposa le traité de Versailles.

Le 26 juillet dernier, le général Schleicher disait que l'Allemagne se préparait à réorganiser son armée puisque les autres pays refusaient de réduire leurs forces au niveau des siennes.

Le gouvernement allemand veut maintenant mettre cet avertissement à exécution. Des négociations seront engagées avec le retour de l'ambassadeur français. M. Poncet, On a pour but la révision du traité de Versailles.

Les célibataires au Canada

Il y a en Canada 5,951,411 célibataires et 3,971,198 personnes mariées, d'après le recensement de l'an dernier.

Parmi les célibataires 3,179,443 sont du sexe masculin et 2,771,968 du sexe féminin; pour les personnes mariées les chiffres respectifs sont 2,033 240 hommes et 1,937,-950 femmes. On compte 238,641 veuves contre 148,954 veufs. Si l'on tient compte du chiffre de la population — 10,376,786 — les proportions sont à peu près les même qu'en 1914.

C'est dans le Québec que la proportion des célibataires est la plus élevée. Dans cette province ils forment les 62.19 p.c., de la population. En Colombie cette proportion s'abaisse à 43 70 p.c. C'est la province du Dominion où il y a le plus de gens mariés, et, proportionnellement du moins, le plus de divorcés.

Le même recensement a revelé l'existence d 163 centenaires, dont 89 femmes et 74 hommes. Cinquante habitent l'Ontario, 26 la Nouvelle Ecosse, 22 le Québec, 15 le Manitoba, 15 la Colombie, 12 la Saskatchewan, 10 l'Alberta, 7 l'île du Prince-Edouard et 7 le Nouveau Brunswick.

L'Espagne confisque les biens des nobles

Séville, Espagne, — Les autorités locales ont entrepris en grand la confiscation des biens appartenant aux monarchistes qu'on dit avoir trempé dans l'insurrection. Elles ont pris possession d'un chalet du marquis d'Esquebel et annoncé qu'elles déposséderaient également les autres nobles ou bourgeois coupables d'avoir financé la rebellion.

Un manifeste a invité le peuple à rester calme tant que durerait l'enquête, vu que l'objet de celle-ci est de la plus haut importance. Ceux qui ont des rapports à faire touchant l'insurrection sont invités à les faire par écrit sous leur propre signature.

Une scène qui montre bien l'effervescence causée à Séville par l'insurrection. Rodolfo Robles, un subalterne dans l'armée, a tenté de faire feu sur le major Félipe Acedo, après l'avoir accusé de s'être mêlé à l'insurrection. La police est intervenue à temps.

Elle a de même mis fin sans effusion de sang à une manifestation communiste contre la déportation au Maroc des soldats ayant pris part au soulèvement. Un communiqué officiel a informé le public que pareille déportation n'était pas envisagée, pour les soldats du moins, ceux-ci n'ayant fait qu'obéir aux ordres de leurs officiers.

Nombre de ducs et marquis sont emprisonnés par suite de l'insurrection. Le duc de Medinacoeli et de l'Infantado, dont les ancêtres ont joué un grand rôle dans l'histoire de l'Espagne, sont au nombre des 1,100 prisonniers détenus dans cette prison.

Second fils aux Lindbergh

A 7 h. 30 le 16 août, cinq mois et seize jours après l'enlèvement de son premier enfant, Mme la colonelle Lindbergh a donné le jour à un garçon dans la demeure de la famille Morrow à Englewood.
Le premier bébé de Lindbergh n'avait que 20 mois lorsqu'il fut enlevé à la demeure de ses parents à Hopewell, N. J. Il aurait donc un peu plus de deux ans à présent, si ses ravisseurs ne l'ussent assassiné.

Estimant que la publicité faite au tour de l'enlèvement de son premier fils a peut-être été la cause du meurtre, M. et Mme Lindbergh demandent aux journaux de n'en pas faire au sujet du nouveau bébé, mais de le laisser vivre sa vie d'Américain normal.

Congrès juif à Genève

Genève. — Un congrès juif mondial, qui se tiendra au cours de l'été de 1934 dans le but d'aviser aux moyens à prendre pour combattre la marée montante de l'anti-sémitisme, a été décidé au cours de discussions privées tenues par les chefs de la conférence juive mondiale qui siège ici.

Les conditions en Allemagne ont été décrites comme étant aigues, mais elles sont mauvaises partout, même aux Etats-Unis, où les Juifs sont exclus de certains collèges et universités.

La conférence, qui a terminé ses discussions générales, publiera un manifeste au peuple juif dans le monde entier, pour protester contre la persécution et le mouvement anti sémite, et inviter tous les Juifs à mettre de côté leurs différends pour s'unir afin de défendre leurs droits.

Le rabbin Rubenstein, de Vilna, a déclaré que si Adof Hitler, chef des nationaux-socialistes allemands tente de mettre à exécution son programme contre les Juifs, il aura à faire face non seulement aux Juifs qui habitent l'Allemagne, mais aux quinze millions d'Hébreux du monde entier.

Von Papen opposera ses troupes aux forces Hitler

Berlin. — Hitler est maintenant prévenu que la Reichwehr sera lancée contre ses sections d'assaut, si celles-ci tentent un coup de force. Cet avertissement lui a été donné par le chancelier, qui a ajouté que son gouvernement resterait longtemps au pouvoir.

Dans l'interview où il faisait ainsi connaître l'intention du gouvernement, von Papen a déclaré que l'Allemagne ne pouvait plus supporter d'être traitée comme puissance de deuxième ordre. Quant aux sections d'assaut hitlériennes, il s'est empressé d'ajouter qu'Hitler lui avait donné l'assurance qu'elles ne seraient pas employées pour un coup de force.

Von Papen, qui paraît tout à fait rassuré sur l'avenir de son cabinet, dit qu'on ne cherchera pas à éluder un vote au Reichstag, où les nazis constituent le groupe le plus nombreux. Il croit qu'il suffira d'en appeler au bon sens des partis, vu qu'aucun gouvernement ne pourrait remplacer celui en existence aujourd'hui. Ce dernier n'a pas l'intention de violer la constitution. Si'l n'obtient pas un vote de confiance du Reichstag, il agira d'après la situation existante à ce moment-là.

Dans l'entrevue de samedi où il refusa une place de second plan dans le cabinet, Hitler a reconnu, dit von Papen, que ses partisans impatients lui avaient fait la vie difficile, et que c'est pour les satisfaire qu'il avait demandé la première place dans le gouvernement.

Pour ce qui est de ses relations avec l'étranger l'Allemagne, dit-il, n'a pas l'intention d'armer, mais elle entend que les autres puissances désarment comme elles l'ont promis. A l'en croire le peuple allemand est plus uni que jamais autour de son chef suprême, le feld maréchal Hindenburg, et a pleine confiance dans sa sagesse.

Berlin. — Le chancelier von Papen et son cabinet vont faire face au Reichstag le 30 courant. Il est annoncé inofficiellement que la Chambre sera convoquée pour 3 heures de l'après-midi ce jour-là. Ainsi sont réduites à néant les rumeurs de non convocation, qui persistaient malgré les dénégations du gouvernement.

L'Italie réduit sa flotte

Rome. — L'effectif de la force navale italienne sera diminué d'environ 130,000 tonnes à partir du 25 août. Cette mesure est prise par économie et elle fait partie d'un programme de réorganisation de la flotte italienne.

Cela entraînera le retrait du service de deux bateaux de guerre, trois croisseurs à grosse artillerie, neuf croisseurs, 25 destroyers et 12 sous-marins, tous assez vieux, mais encore en deça de la limite d'âge fixée.

Les navires se verront enlever leurs équipages mais ils ne seront pas immédiatement détruits. Ils continueront à servir de point de discussion lorsque la conférence du désarmement reprendra ses activités à Genève, cet automne. On laissera à bord un personnel chargé d'en prendre soin pour ne pas les laisser se détériorer.

Les navires de guerre sont le Andrea Doria, d'une capacité de 22,-700 tonnes et le Duilio. Ils furent terminés en 1915 lorsque l'Italie entra dans la guerre mondiale.

La chicane anglo-irlandaise

De toutes les nations du Commonwealth des nations britanniques, seul l'Etat libre d'Irlande a du s'asseoir tandis que les autres négociaient. Les délégués irlandais ont toutefois conclu des traités commerciaux avec les autres Dominions, mais il n'ont pas soufflé mot au principal client de l'Irlande, le Royaume-Uni. Il ne pouvait se faire autrement, considérant la guerre tarifaire entre les deux pays.

Pour l'Irlande, Ottawa a été une occasion manquée. Et cependant il peut en être autrement. D'aucuns prétendent que ses délégués ont semé ici la graine d'une meilleure entente.

"Qu'arrive-t-il, expliquait un observateur averti à la Presse Canadienne, quand deux voisins en brouille changent un amical salut de la tête au-dessus de la clôture? Ils se rendent devant les tribunaux et demandent que leur litige soit ajourné afin de pouvoir composer leurs différends. Quand ce mot est dit, et il le sera bientôt dit, ce sera la dernière fois qu'on aura entendu parler de la guerre tarifaire. Celle-ci devient anachronisme; une fois reprises les négociations amicales".

Les parties de bridge entre Sean O'Kelly et J.-H. Thomas auraient fait plus à cette fin que les mercuriales d'Eamonn de Valera et du Premier MacDonald.

Que l'Amérique emboîte le pas

Williamstown, Mass. — "Le sacrifice des contribuables français, qui consentirent à réduire à 90 p.c. les réparations à Lausanne, ne servira à rien tant que les Etats-Unis ne voudront pas faire la même chose que la France". C'est ce que M. Pierre Lyautey de Paris, éditeur de la "Journée Industrielle" a déclaré devant l'Institut d'économie politique.

Le professeur T. E. Gregory, économiste anglais, réputé, professeur à l'école d'économie politique de Londres, a déclaré que les Etats-Unis avaient à choisir entre l'ordre ou le désordre dans le monde selon qu'ils consentiront au paiement des dettes de guerre où qu'ils réclameront leur plein paiement.

"L'accord des réparations de Lausanne est le premier pas réel fait pour obtenir la pacification de l'Europe, maintenant que les marchés mondiaux de l'argent, ceux de Londres et de New-York se remettent," dit le professeur Gregory.

Le professeur John K. Williams de l'université de Havard, a dit que les contribuables américains commencent à réaliser que la réduction des dettes de guerre est à leur avantage.